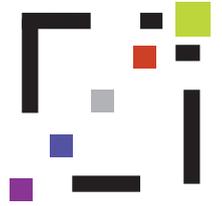


Agence d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération lyonnaise



Observatoire partenarial

Espaces agricoles et naturels

Numéro 5 - Janvier 2014

Les chiffres clefs de l'agriculture et des espaces agricoles

Scot du Beaujolais



Introduction	3
 Limiter la consommation des espaces agricoles et naturels	
Indicateur 1 : Occupation du sol	6
Indicateur 2 : Occupation et valorisation de l'espace agricole	8
Indicateur 3 : Marché des biens agricoles, typologie des biens et des acquéreurs	10
Indicateur 4 : Marché du bâti agricole et des biens résidentiels à composante agricole	12
 Maintenir et pérenniser une population agricole dynamique	
Indicateur 5 : Démographie agricole	14
Indicateur 6 : Emploi agricole	16
 Développer l'économie agricole et sa diversité	
Indicateur 7 : Dimension économique des exploitations	18
Indicateur 8 : Statut et taille des exploitations	19
Indicateur 9 : Productions principales des exploitations	20
Indicateur 10 : Équipements agricoles, irrigation	22
 Favoriser la diversification des exploitations et la commercialisation des productions sur le territoire	
Indicateur 11 : Diversification au sein des exploitations	24
Indicateur 12 : Dynamiques de commercialisation en circuits courts ou filières de proximité	25
 Enjeux environnementaux des espaces agricoles	
Indicateur 13 : Espaces agricoles protégés ou inventoriés au titre de leur fonction écologique	26
Indicateur 14 : Eau potable et agriculture	27
Synthèse	28
Chiffres clefs par commune	30
Lexique	32

L'observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels

Les enjeux relatifs aux espaces agricoles et naturels, aux dynamiques périurbaines et à l'aménagement du territoire départemental en général relèvent de la compétence d'une multitude d'acteurs. Ces acteurs, et plus particulièrement le Département du Rhône et l'État (Direction départementale des territoires du Rhône), adhérents de l'Agence d'urbanisme, ont identifié des besoins de compréhension, d'évaluation et d'anticipation des problématiques relatives aux espaces agricoles et naturels, soumis à de fortes pressions dans les espaces périurbains que compte le département du Rhône.

Le Département du Rhône est particulièrement investi dans cette problématique avec le déploiement territorial de la compétence relative à la protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP). Parallèlement, à l'initiative du Préfet du Rhône, une démarche partenariale « Agriculture, urbanisme et territoires » a été engagée en 2008 dans le département. Elle rassemble les collectivités, les professionnels agricoles et les services de l'État, afin de partager les constats, d'identifier les leviers d'action et de mettre en place des outils adaptés, comme le protocole de construction en zone agricole. Elle a abouti à l'automne 2012 à la signature d'une charte partenariale dont la vocation est de consolider une ambition politique commune pour la préservation des espaces et de l'activité agricole du Rhône. Une des actions de cette charte porte sur la mise en place d'un observatoire des espaces agricoles et naturels, lieu de mutualisation, de mise en commun de données et d'études, de mise à disposition d'un socle d'informations homogène, de conduite d'analyses ou d'éclairages thématiques territoriaux, de communication conjointe sur les constats et les enjeux.

L'Observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels, dont l'Agence d'urbanisme est l'opérateur, répond donc à ce besoin de partage des connaissances, d'approfondissement et d'évaluation des politiques publiques. Il constitue un outil d'aide à la décision pour les collectivités partenaires et s'inscrit pleinement dans l'objectif de la Charte « Agriculture, urbanisme et territoire ».

Cet observatoire porte à la fois sur l'économie agricole, l'occupation des sols et sur les politiques de gestion et de mise en valeur. Il répond pleinement aux objectifs énoncés dans les différentes politiques publiques de ses partenaires, en faveur d'une mise en cohérence des dispositifs de veille, de suivi et d'analyse (tableau de bord d'indicateurs).

Cette cinquième publication de l'observatoire présente l'agriculture dans le territoire du Scot Beaujolais. Elle est accompagnée d'une fiche de synthèse pour les territoires des communautés de communes du Haut Beaujolais, de l'Ouest rhodanien, de Saône Beaujolais, de Beaujolais Pierres dorées ainsi que pour la communauté d'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône.

Le Beaujolais, un territoire contrasté qui reste majoritairement rural

Avertissement

Les chiffres et les cartographies de cette publication s'appliquent au périmètre du Scot Beaujolais dans ses contours de 2013. Ils incluent donc la commune de Quincieux mais excluent les communes de Lissieu et de Jassans-Riottier.

Les plaquettes de chiffres clés par Communautés de communes et Communauté d'agglomération qui accompagnent cette publication couvrent les périmètres de ces EPCI dans leurs contours de janvier 2014.

Un territoire, trois entités distinctes

Le Beaujolais constitue un vaste territoire essentiellement rural. Il couvre près de la moitié département du Rhône. Il compte 200 000 habitants et comporte une majorité de petits villages (les deux tiers des communes) comptant moins de 1 000 habitants. L'agglomération de Villefranche-sur-Saône accueille à elle seule, plus du quart des habitants du Beaujolais. Le territoire s'organise selon trois grandes entités, d'est en ouest :

- la plaine de la Saône, axe de circulation et d'influence principale du territoire, accueille Villefranche-sur-Saône (capitale du Beaujolais, sous-préfecture du Rhône) et Belleville, ainsi que l'essentiel du développement économique. La Saône constitue un premier marqueur paysager et agricole : c'est le seul secteur du territoire qui est dédié aux grandes cultures, (plaine des Chères notamment) ;
- les coteaux vallonnés du Beaujolais, consacrés à la viticulture, forment un ensemble paysager d'une grande cohérence et un marqueur identitaire fort du territoire de par leur importance sociale, économique et culturelle ;
- les monts du Beaujolais, culminant au Mont Saint-Rigaud, sont plus à l'écart des influences urbaines. Leurs paysages révèlent une activité d'élevage et de sylviculture. Les monts sont sillonnés par les vallées, axes historiques d'activités industrielles (textile dans le tararais) ou de circulation (accès au charolais-brionnais par l'Azergues). Enfin, autour d'Amplepuis et de Thizy-les-bourgs, l'influence se fait ligérienne, tournée vers le roannais.

L'omniprésence d'une nature façonnée par les activités humaines

Entre vigne, élevage et sylviculture, la trace de l'homme est omniprésente dans le territoire et a créé des paysages qui font aujourd'hui la richesse du territoire et de son identité. Offrant de grands espaces de nature et un patrimoine bâti d'exception, le Beaujolais a su, plus que

les autres territoires du département, miser sur le développement touristique.

Maîtriser l'influence croissante des agglomérations

Auparavant concentrée aux franges du territoire, la croissance démographique s'amplifie et se diffuse dans l'ensemble du territoire. Ces dynamiques résidentielles sont sources d'opportunités de développement mais leur intensité peut fragiliser les équilibres territoriaux et les activités agricoles confrontés par ailleurs à des difficultés économiques.

Un territoire agricole fragilisé malgré des atouts qui perdurent

L'élevage, notamment laitier, et la viticulture connaissent de lourdes difficultés économiques plus fortes au sud du territoire. À ces difficultés s'ajoutent une concurrence liée à l'influence croissante des agglomérations. Cette concurrence, portant aussi bien sur le patrimoine agricole bâti que sur les usages de l'espace, met parfois en péril la valorisation agricole du territoire.

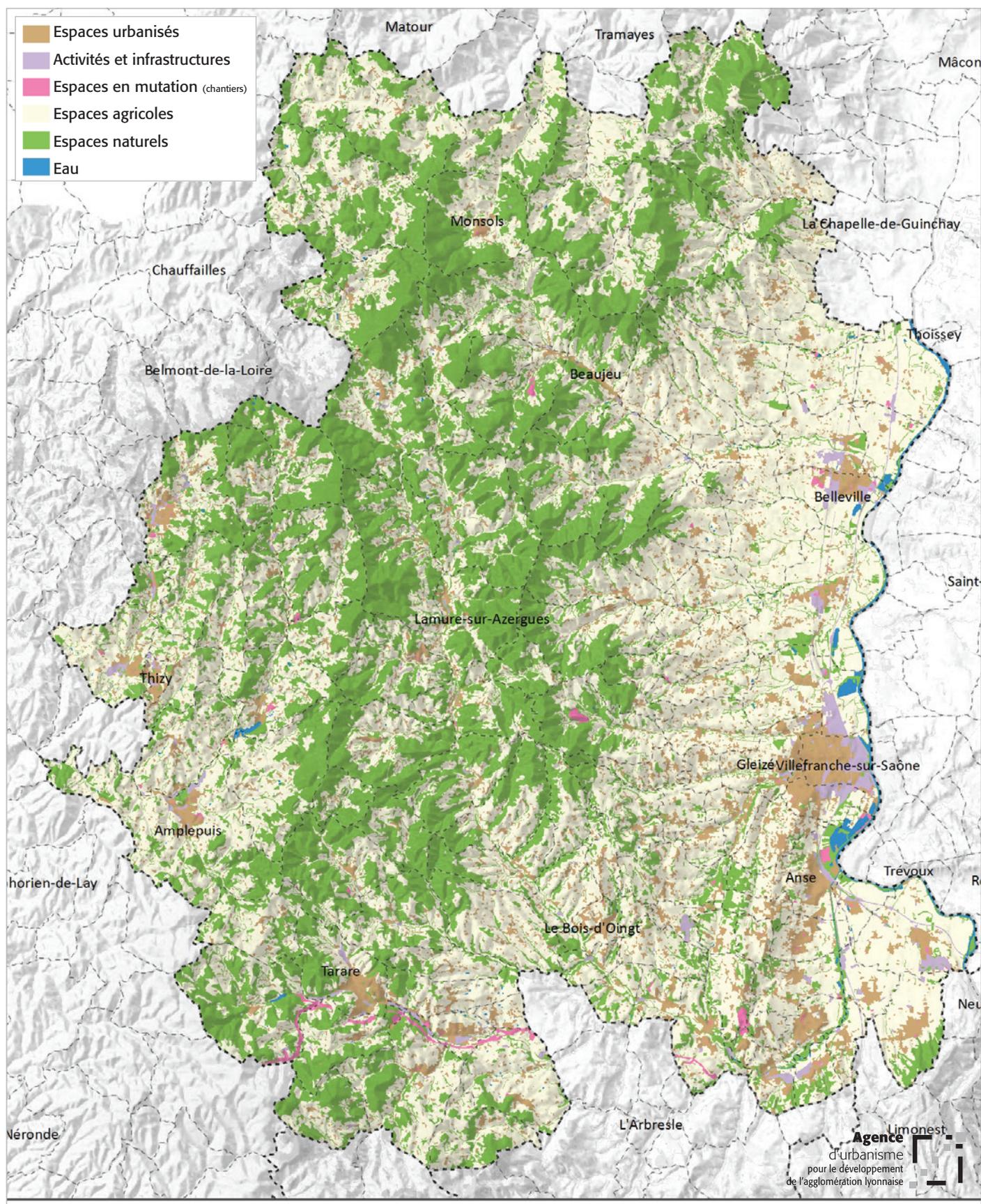
Connaissant également des difficultés, le secteur des crus du Beaujolais et les secteurs d'élevage allaitant ou ovins-caprins semblent avoir mieux résister aux différentes crises de filière.

Vers une meilleure compréhension des enjeux agricoles

Les chiffres clés de l'agriculture présentés dans ce document ont pour objectif de mieux cerner les dynamiques spatiales et socio-économiques à l'œuvre dans le Beaujolais, de mettre en lumière les phénomènes les plus saillants.

Ce sont autant d'éléments pour comprendre les enjeux agricoles du territoire, enjeux interpellant directement les politiques et les projets d'aménagement ; des problématiques à intégrer pleinement au développement du territoire.

Occupation du sol en 2010 - 26 338 hectares d'espaces agricoles



Sources : Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

OBJECTIF : Mesurer et localiser les dynamiques d'artificialisation. Cet indicateur correspond aux différents types d'occupation du sol et à leurs évolutions. Il permet d'une part de localiser et de mesurer les surfaces artificialisées et non-artificialisées à un instant donné, d'autre part d'en suivre leurs évolutions. Sources : Spot-Thema

Occupation du sol

* : en violet, les termes explicités dans le lexique (page 32)

Ce qu'il faut retenir

- 10 % d'espaces artificialisés, 90 % d'espaces non-artificialisés (espaces agricoles et naturels) ;
- 1 091 ha artificialisés entre 2000 et 2010 soit + 7,7 % d'espaces artificialisés ;
- 88 % des espaces artificialisés entre 2000 et 2010 étaient agricoles ;
- 54 % de l'artificialisation nouvelle s'est faite au profit des espaces urbains à dominante résidentielle, 33 % au profit des espaces en mutation (dont chantier A89) et 13 % au profit des espaces d'activités et infrastructures.

Les espaces agricoles couvrent la moitié du territoire

En 2010 les **espaces agricoles*** (au sens de Spot Thema) occupent 51 % du territoire du Scot Beaujolais. Au total, 90 % du territoire n'est pas **artificialisé**.

À l'échelle du département, 51 % des espaces sont agricoles pour un total de 80 % d'espaces non artificialisés.

L'occupation du sol dans le Beaujolais témoigne ainsi du caractère majoritairement rural de ce territoire au regard d'autres Scot du département.

Une croissance de l'artificialisation supérieure à la moyenne départementale

Entre 2000 et 2010, le bilan net d'artificialisation s'établit à 1 091 hectares pour le territoire du Scot dont :

- 419 hectares entre 2000 et 2005,
- 672 hectares entre 2005 et 2010.

Cela correspond à une croissance de

l'**artificialisation** de 7,7 % sur la décennie, rythme supérieur à la moyenne départementale, qui s'établit à 5,4 %.

La dynamique d'artificialisation entre 2000 et 2010 a été plus forte dans les territoires périurbains et ruraux du département que dans son agglomération principale.

Dans le Beaujolais, le rythme d'artificialisation s'accroît entre les deux périodes d'observation du fait des extensions urbaines résidentielles et du chantier A89.

54 % de l'artificialisation au profit des espaces urbains résidentiels

88 % des espaces artificialisés entre 2000 et 2010 étaient agricoles en 2000. L'artificialisation s'est réalisée essentiellement au profit des espaces urbains à dominante résidentielle avec une part également importante au profit des espaces en mutation (chantier A89).

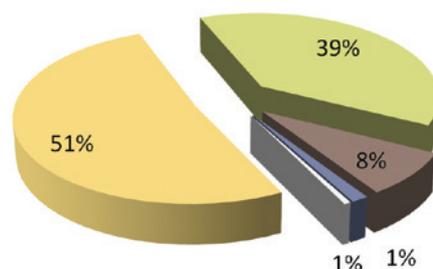
	Artificialisation entre 2000 et 2010		
	Espace urbain par nouvel habitant	Espace urbain par nouveau logement*	Espace d'activité par nouvel emploi
Beaujolais	337 m ²	470 m ²	434 m ²
Département du Rhône	146 m ²	157 m ²	90 m ²

* dont 46 % en individuels purs, 8 % en individuels groupés et 43 % en collectifs pour le Beaujolais
Sources : Spot Thema, Insee Recensements 1999 et 2009, Dreal

Scot du Beaujolais

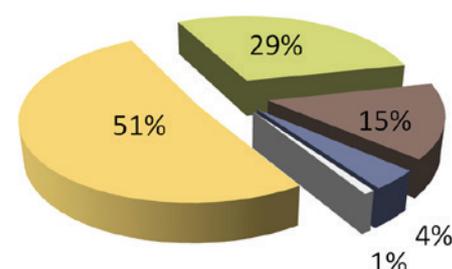
(superficie totale : 154 800 hectares)

- Espaces urbains
- Activités et infrastructures
- Espaces en mutation
- Espaces agricoles
- Espaces naturels



Département du Rhône

(superficie totale : 325 290 hectares)



Sources : Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Evolution de l'occupation du sol entre 2000 et 2010

Evolution 2000-2010

- Esp. urbain
- Activités
- Esp. en mutation

Occupation du sol en 2000

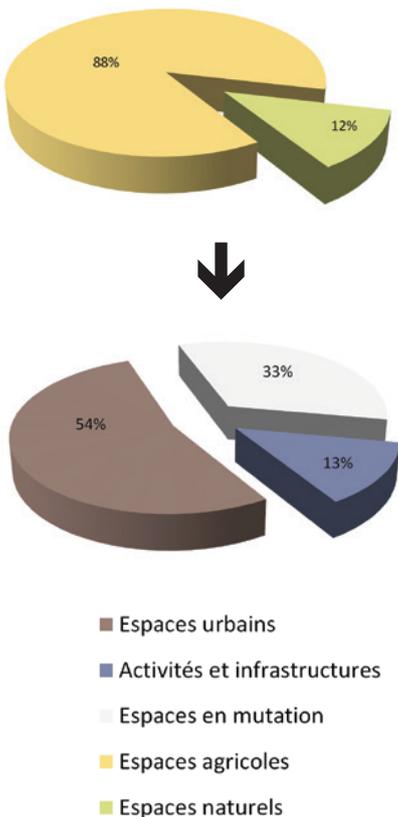
- tache urbaine
- zones agricoles et naturelles
- zones en eau

L'artificialisation est majoritairement résidentielle et diffuse sur l'ensemble du territoire du Beaujolais bien que plus importante dans la vallée de la Saône et autour d'Amplepuis et de Thizy-les-Bourgs.

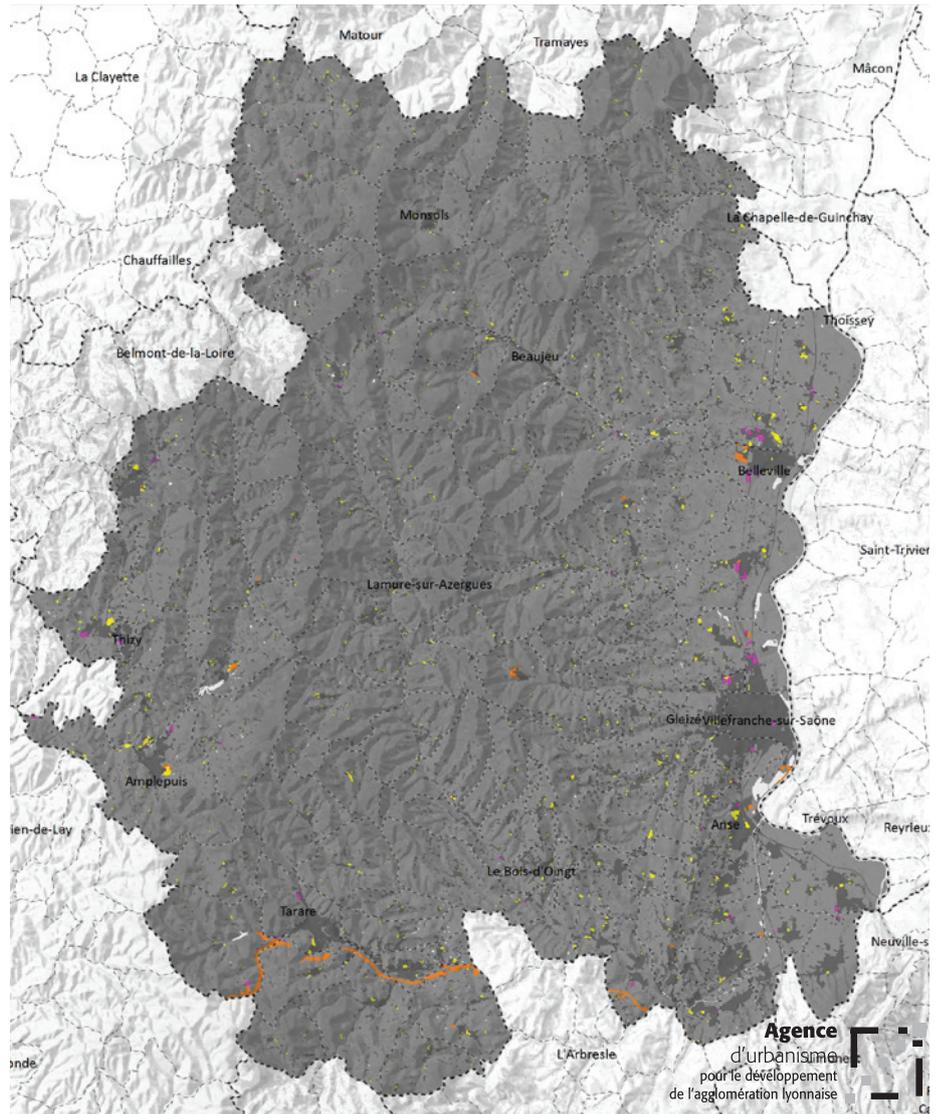
L'artificialisation dans les territoires les plus ruraux du département est ainsi essentiellement le fait du développement résidentiel tandis que l'agglomération lyonnaise et sa périphérie immédiate concentrent le développement d'espaces d'activités.

Pour le département du Rhône 3 447 hectares ont été artificialisés. 90% étaient agricoles et 45 % sont devenus des espaces urbains à dominante résidentielle. 190 hectares ont été regagnés par les espaces naturels et agricoles, portant le bilan d'artificialisation à 3 257 hectares.

Espaces agricoles et naturels artificialisés entre 2000 et 2010 et nouvelle occupation du sol en 2010



Les lieux de l'artificialisation entre 2000 et 2010



Sources : Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Évolution de l'occupation du sol entre 2000 et 2010

	2000	2005	2010	Évolution 2000-2010
1- Espaces artificialisés	14 215 ha 9 %	14 634 ha 9 %	15 306 ha 10 %	+ 1 091 ha + 7,7 %
Espaces urbains	11 982 ha 8 %	12 261 ha 8 %	12 673 ha 8 %	+ 691 ha + 6 %
Zones d'activités économiques et commerciales	1 331 ha 0,9 %	1 414 ha 0,9 %	1 503 ha 1 %	+ 172 ha + 13 %
Infrastructures (routières ferroviaires et aéroportuaires)	464 ha 0,3 %	464 ha 0,3 %	472 ha 0,3 %	+ 8 ha + 2 %
Espaces en mutation (chantiers, carrières, décharges)	438 ha 0,3 %	495 ha 0,3 %	658 ha 0,4 %	+ 220 ha + 50 %
2- Espaces non artificialisés	140 585 ha 91 %	140 165 ha 91 %	139 494 ha 90 %	- 1091 ha - 1 %
Espaces agricoles	80 764 ha 52 %	80 357 ha 52 %	79 792 ha 51 %	- 972 ha - 1 %
Espaces naturels	59 821 ha 39 %	59 808 ha 39 %	59 702 ha 39 %	- 119 ha - 0,2 %

Sources : Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Indicateur
N°2

OBJECTIF : Mesurer l'ampleur de la valorisation agricole de l'espace. Cet indicateur correspond à la surface exploitée par l'activité agricole. Il mesure la surface agricole utile par territoire ainsi que la part de chaque orientation économique des exploitations dans la surface totale.

Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

Occupation et valorisation de l'espace agricole

À propos des petites, moyennes et grandes exploitations

Une part significative de petites exploitations est tenue par des exploitants de plus de 60 ans disposant de moins de 5 hectares.

Malgré un faible poids économique, elles constituent une part parfois importante du nombre total d'exploitations.

Il est donc pertinent d'étudier à part les moyennes et grandes exploitations, plus représentatives de l'économie agricole d'un territoire.

La différence de dimension économique des exploitations se mesure à l'aide de la **production brute standard**.

67 285 hectares de surface agricole utile (SAU) en 2010, 43 % du territoire

En 2010 les 3 429 exploitations du Beaujolais ont déclaré 67 285 hectares de **surface agricole utile**. 89 % de cette SAU sont occupés par les **moyennes ou grandes exploitations**.

En comparaison, la surface agricole utile des 5 948 exploitations du Rhône s'étend sur 138 649 hectares, et 89 % de ces surfaces sont occupés par les moyennes et grandes exploitations. La SAU des exploitations du Beaujolais représente donc près de la moitié de celle du département.

Un territoire structuré autour de la viticulture et de l'élevage bovin

Plus de 20 000 hectares sont cultivés dans l'est du territoire par des exploitations dont l'orientation principale est la viticulture. Elles occupent 32 % de la SAU du Beaujolais.

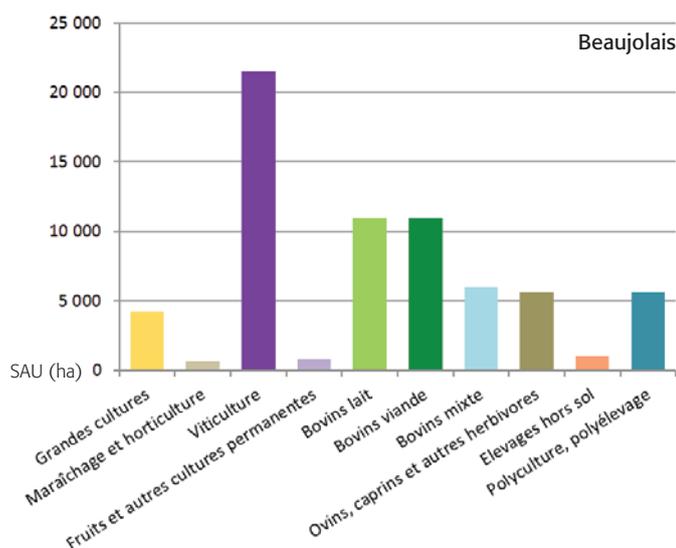
La SAU des exploitations bovines se repartie, principalement dans l'ouest du Beaujolais, entre les exploitations allaitantes (11 000 ha), laitières (11 000 ha) et mixtes (6 000 ha).

La situation du Beaujolais est proche de celle observée à l'échelle départementale. Toutes les orientations sont relativement bien représentées mais les équilibres sont différents.

	2000	2010	Évolution 2000 - 2010
Surface agricole utile	72 991 ha	67 285 ha	- 5 706 ha (- 8 %)

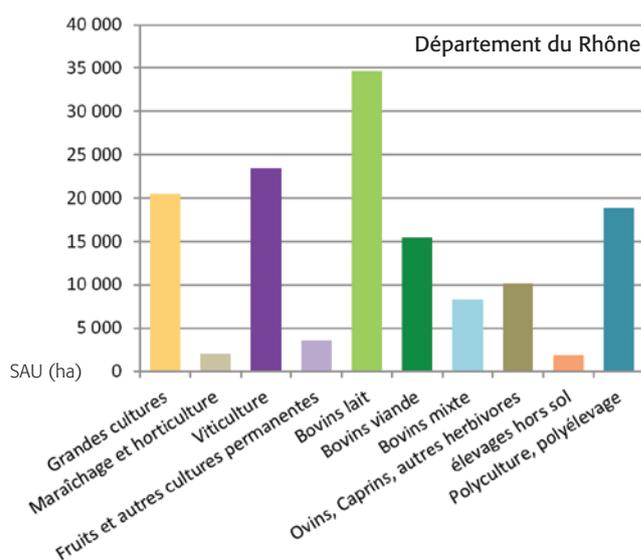
Source: DRAAF, Recensements agricoles 2000 et 2010.

Répartition de la surface agricole utile par production principale des exploitations en 2010



Dans le Beaujolais, plus de 20 000 ha sont occupés par des exploitations dont l'orientation principale est la viticulture.

Cette production principale (**Otex**) ne doit pas être confondue avec l'assolement (l'occupation culturale du sol) souvent diversifié.



Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

À propos de la surface agricole utile

La SAU du recensement agricole de 2010 est la SAU des exploitations, à ne pas confondre avec la SAU communale (voir schéma ci-contre).



Baisse de 8 % de la SAU en 10 ans

La baisse de la SAU des exploitations observée dans le Beaujolais est équivalente à celle observée en moyenne dans le département du Rhône (- 8 %).

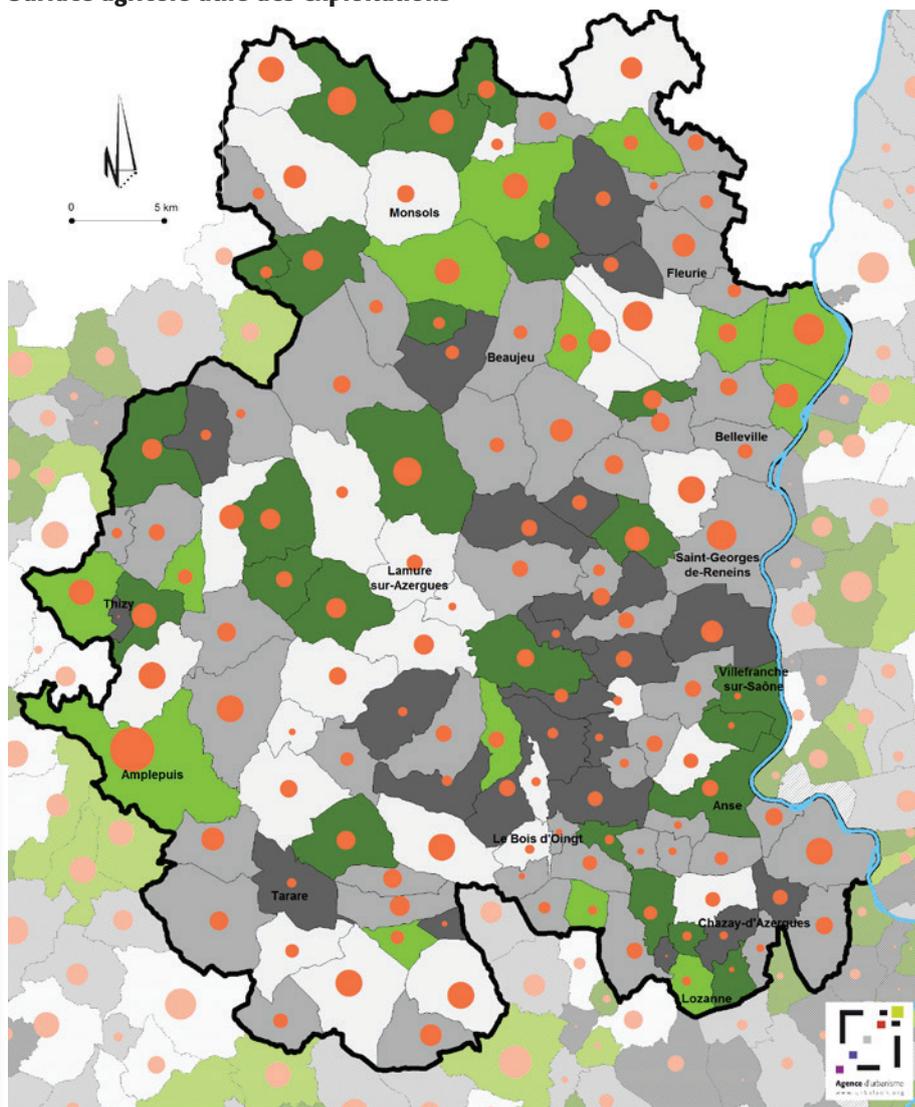
Les communes dont la SAU diminue le plus fortement (de plus de la moitié) sont majoritairement des communes viticoles disposant des niveaux d'appellation les plus modestes.

Les communes qui voient la SAU de leurs exploitations progresser n'ont pas pour autant plus de surface agricole en revanche leurs exploitations se sont agrandies sur des surfaces qui peuvent être situées dans les communes limitrophes.

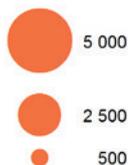
Ce qu'il faut retenir

- 67 285 hectares de Surface agricole utile (SAU) en 2010 ;
- les exploitations qui ont pour orientation dominante la viticulture occupent plus de 20 000 hectares du Beaujolais ;
- la diminution de la SAU, - 8 %, est semblable à la moyenne départementale (- 8 %) ;
- les communes disposant des appellations viticoles les moins prestigieuses voient la SAU de leurs exploitations diminuer le plus fortement.

Surface agricole utile des exploitations



SAU des exploitations par commune en 2010 (en hectares)



Evolution de la SAU des exploitations par commune entre 2000 et 2010 (en %)



Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

OBJECTIF : Mesurer les évolutions du marché foncier et la pression qui en résulte sur l'activité agricole. Connaître les évolutions du marché permet d'anticiper une stratégie foncière en adéquation avec les dynamiques territoriales et les besoins agricoles. Cet indicateur mesure le nombre, la valeur et le statut des acquéreurs pour les transactions sur le foncier rural bâti et non-bâti. Sources : Safer Rhône-Alpes

Marché des biens agricoles, typologie des biens et des acquéreurs

Le **marché des biens agricoles** est une composante du **marché de l'espace rural** qui comprend l'ensemble des notifications de projet de vente (Déclaration d'intention d'aliéner) transmises à la Safer. Les biens notifiés ont tous au moins en partie un usage agricole ou naturel au moment de la vente. Ils sont cependant de natures diverses et sont regroupés en segment de marchés en fonction notamment de leur surface, de leur destination ou de la nature des acquéreurs :

- le **marché de l'artificialisation** concerne les biens dont la destination est « terrain à bâtir », « équipements collectifs », « emprises d'infrastructures » ou « extractions de substances minérales ». Ces biens sont généralement urbanisés à court terme, dans les deux ans qui suivent la vente ;
- le **marché résidentiel rural** concerne les biens bâtis de moins de 5 hectares acquis par des non agriculteurs ;
- le **marché des espaces de loisirs** concerne les biens agricoles non loués, de moins de 1 hectare (hors vignes et vergers), acquis par des non agriculteurs. Ces biens sortent souvent de l'espace productif pour devenir des terrains d'agrément ou de loisirs. Ces biens font parfois l'objet de stratégies patrimoniales dans l'espoir d'un changement de zonage d'urbanisme ;
- le **marché des landes, étangs et forêts** concerne les biens dont plus de 50 % de la surface notifiée est constituée de bois et taillis ;
- Le **marché des biens agricoles** (bâti et non bâti) comprend les biens ruraux qui ne répondent pas aux caractéristiques des segments définis ci-dessus. Ces biens ont une vocation agricole indépendamment du statut du propriétaire.

1 235 hectares cédés chaque année sur le marché de l'espace rural

Chaque année entre 2011 et 2013, le marché de l'espace rural a enregistré en moyenne 1 156 notifications de ventes dans le territoire du Scot Beaujolais, pour une surface de 1 235 hectares et une valeur de 95,1 M€.

52,2 % des ventes enregistrées dans le département du Rhône se situent dans le territoire du Scot Beaujolais.

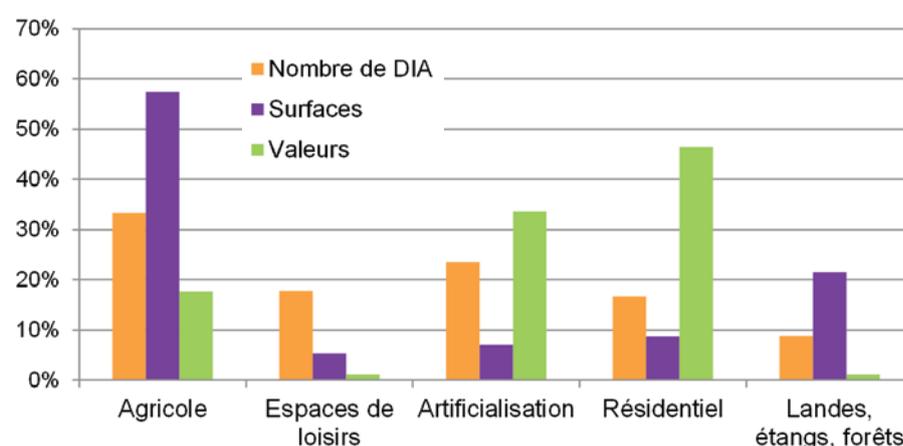
Le marché agricole (biens bâtis et non bâtis) représente 33 % des Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) du marché de l'espace rural.

Un prix du terrain agricole marqué par le prix de la vigne

Le prix moyen du foncier agricole nu s'élève à 1,40 €/m² dans le territoire du Scot Beaujolais sur la période 2011-2013, toutes natures de terrains agricoles confondues. Si on analyse uniquement les transactions comprenant des biens en nature de terre ou de pré, leur prix moyen atteint 0,37 €/m², inférieur à la moyenne du département (1,25 €/m²).

Le territoire du Beaujolais a enregistré de très nombreuses ventes de terrain en nature de vigne, dont les prix moyens avoisinent 3,0 €/m² toutes appellations confondues. Le marché viticole représente plus de 55% des DIA du marché agricole, et correspond à la cession de près de 200 hectares de vignes (38 % des surfaces notifiées à la Safer) pour une valeur globale de 7,3 M€ (81 % des valeurs enregistrées).

Segments de marché, Beaujolais



Source : Safer Rhône-Alpes

Marchés des biens agricoles non bâtis

Moyenne triennale 2011-2013	Beaujolais marché agricole non bâti	Beaujolais vignes uniquement	Département du Rhône
Nombre de DIA	343	189	563
Surfaces	522 ha	198 ha	970 ha
Surfaces/vente	1,52 ha/lot	1,05 ha/lot	1,72 ha/lot
Valeurs	0,7 M€	0,7 M€	12,1 M€
Valeurs/lot	21 K€	31 K€	22 K€

Source : Safer Rhône-Alpes

Les agriculteurs majoritaires sur le marché agricole

Les acquéreurs principaux sont des agriculteurs (en nombre de transactions réalisées ainsi qu'en surfaces échangées). Le taux de pénétration des agriculteurs sur le marché agricole atteint 67 % des ventes et 66 % des surfaces agricoles vendues, taux similaires à ceux observés pour l'ensemble du département du Rhône (70% des DIA et 66% des surfaces vendues au profit d'agriculteurs).

Les collectivités sont peu présentes sur le marché agricole du territoire. Elles se portent acquéreurs de 1 % des surfaces agricoles qui se vendent.

Le marché des espaces de loisirs

Les destinations observées pour ces terrains nus, de moins de 1 hectares, sont multiples : agrandissement du jardin, potager, pâture pour chevaux.

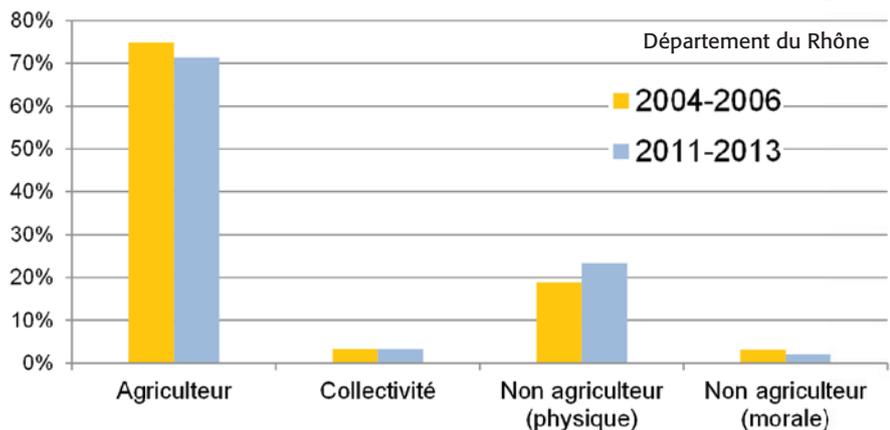
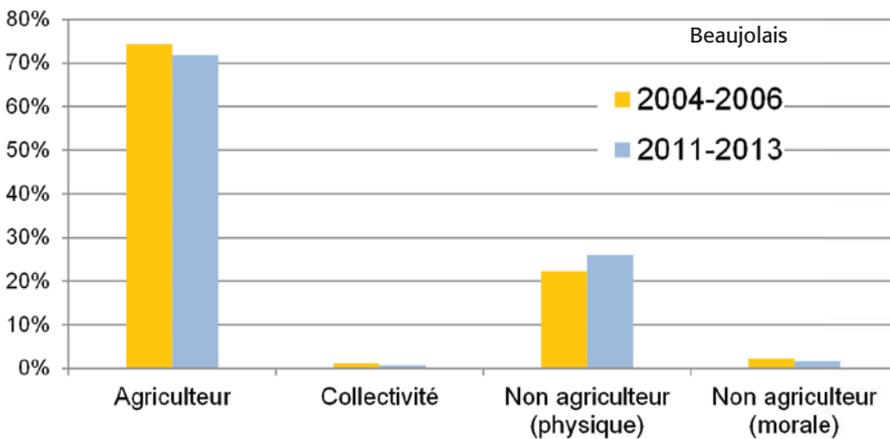
Dans le Beaujolais, le marché des espaces de loisirs représente environ 65 ha échangés par an (203 ventes de 3 200 m² en moyenne annuelle entre 2011 et 2013). Le marché des espaces de loisirs du Beaujolais correspond à 22 % de l'ensemble des DIA notifiées pour 7 % des surfaces vendues. Il représente 57 % du marché des espaces de loisirs du Rhône (62 % des surfaces de loisirs cédées).

Le prix du foncier de loisirs, supérieur à celui du foncier agricole, est moins élevé dans le Beaujolais (1,50 €/m² en moyenne) que dans le reste du département (2,50 €/m²).

Ce qu'il faut retenir

- Le marché des biens agricoles non bâtis du Beaujolais représente 61 % de celui du Rhône par le nombre de transaction, 54 % par les surfaces et 60 % par les valeurs ;
- les agriculteurs sont les premiers acquéreurs de biens agricoles non bâtis (en nombre et surface), dans des proportions similaires à la moyenne départementale ;
- les collectivités sont beaucoup moins présentes sur le marché des biens agricoles non-bâtis du Beaujolais qu'elles ne le sont dans l'ensemble du département ;
- Le marché du foncier de loisirs représente plus de 60% des surfaces de loisirs vendues dans le Rhône (le Beaujolais couvrant 47,5% du département) ;
- la valeur des espaces de loisirs (moins de 1 hectares majoritairement acquis par des non-agriculteurs) est inférieure à celle observée dans le département du Rhône.

Marché agricole des biens non bâtis, en surface par type d'acquéreur



Source : Safer Rhône-Alpes

OBJECTIF : Évaluer la sensibilité des bâtiments d'exploitation à la pression urbaine. Les possibilités de construction et de développement du bâti agricole sont essentielles à la vitalité de l'activité. Pour autant, ce bâti peut fragmenter les espaces agricoles quand il perd sa vocation initiale. Cet indicateur rend compte du marché bâti de l'espace rural en nombre, valeur, surface et types d'acquéreurs des biens. Sources : Safer Rhône-Alpes

Marché du bâti agricole, typologie des acquéreurs

Un marché du bâti agricole non négligeable

Entre 2011 et 2013, le marché du bâti agricole représente en moyenne chaque année 42 notifications de ventes dans le territoire du Beaujolais, correspondant à 187 hectares vendus pour une valeur globale de 9,6 M€.

En nombre, le marché du bâti agricole représente 11 % des Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) du marché agricole et 17 % des biens bâtis qui se vendent sur le marché total de l'espace rural.

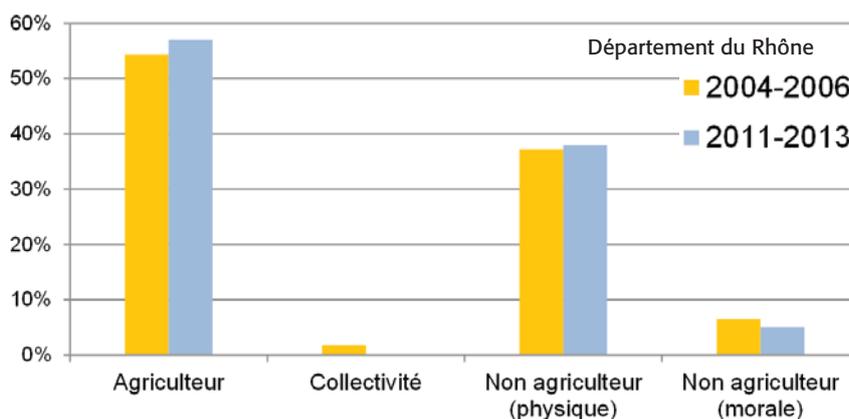
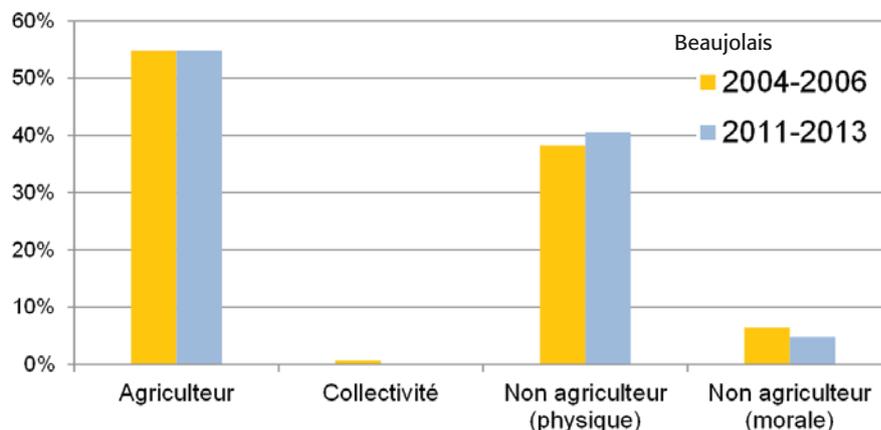
45 % des bâtiments agricoles acquis par des non agriculteurs

Sur la période 2011-2013, les agriculteurs acquièrent en moyenne 55 % des bâtiments agricoles, et restent donc les acquéreurs principaux de ces bâtis agricoles. Les non agriculteurs (particuliers et personnes morales) achètent 45 % du bâti agricole pour le destiner à un usage résidentiel, proportion semblable à celle observée à l'échelle du Rhône (43 % des ventes de bâti agricole).

Le prix moyen constaté pour le lot bâti agricole est de 228 K€. Ce montant est légèrement supérieur à la moyenne départementale (214 K€).

Marché agricoles des biens bâtis

en proportion des ventes par type d'acquéreurs



Source : Safer Rhône-Alpes

Le marché résidentiel rural

Dans le Beaujolais, les ventes de propriétés bâties, tous usages et destinations confondus (agricole, résidentiel, à bâtir) concernent entre 2011 et 2013 une superficie annuelle de 327 hectares, soit une surface moyenne de 13 200 m² par lot vendu. En comparaison, la surface vendue par propriété bâtie s'élève à 11 00 m² en moyenne sur le département du Rhône.

Ces biens bâtis sont destinés à un usage résidentiel (36 % des surfaces notifiées, 193 cessions sur 107 hectares) ou concernent des propriétés bâties agricoles (62 % des surfaces notifiées soit 187 hectares).

Seuls 4 % des DIA sont destinés à la construction de nouveaux espaces d'habitat et d'activités économiques, par densification ou renouvellement (2 % des surfaces notifiées, 10 DIA sur 7 hectares).

En valeur, le lot moyen résidentiel atteint 229 K€ sur la période 2011-2013 pour une surface moyenne de 5 600 m² (262 K€ pour 5 400 m² dans le Rhône). Le Beaujolais, plus éloigné pour les actifs de l'agglomération lyonnaise, connaît des prix inférieurs à ceux observés dans l'ensemble du département.

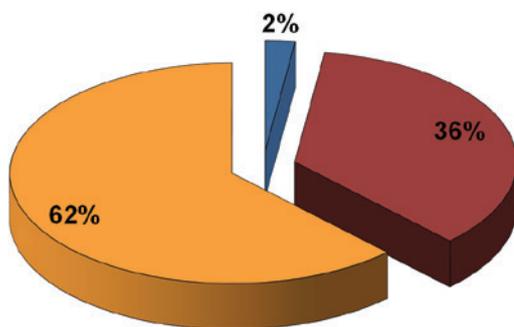
Ce qu'il faut retenir

- Le marché du bâti agricole représente 17 % du marché des biens bâtis de l'espace rural ;
- 45 % des bâtiments agricoles vendus dans le Beaujolais sont acquis par des non-agriculteurs, proportion comparable à celle observée dans le département du Rhône ;
- le prix des biens bâtis de l'espace rural sont moins élevés dans le Beaujolais qu'en moyenne dans l'ensemble du département.

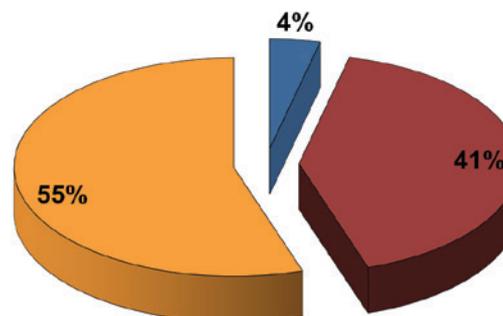
Marchés des biens bâtis de l'espace rural

En surface des lots, moyenne triennale entre 2011 et 2013

Beaujolais



Département du Rhône



Source : Safer Rhône-Alpes

- Marché en vue d'artificialisation
- Marché résidentiel
- Marché agricole

Indicateur
N°5

OBJECTIF : Mesurer les évolutions du nombre d'exploitation, des installations et cessations d'activité et l'évolution de l'âge des exploitants. Cet indicateur recense le nombre d'exploitations et s'intéresse à la pyramide des âges des exploitants. Cette information est complétée par le nombre installations aidées et l'observation de l'évolution du taux de renouvellement.

Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles ; MSA ; Chambre d'agriculture du Rhône.

Démographie agricole

	2000	2010	Évolution 2000 - 2010
Nombre d'exploitations	4 750	3 429	- 1 321 - 28 %
Part d'exploitants de plus de 50 ans	47 %	53 %	+ 6 points

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.



	2010	2011
Taux de renouvellement des exploitations toutes installations/cessations	36 %	38 %

Sources : MSA, Chambre d'agriculture du Rhône

3 840 chefs d'exploitations et co-exploitants

En 2010 le territoire du Beaujolais compte 3 840 chefs d'exploitations et co-exploitants pour 3 429 exploitations. Près des deux-tiers de ces exploitations (65 %) sont des moyennes ou grandes exploitations.

Comparativement, le département du Rhône accueille près de 6000 exploitations avec une part semblable de **moyennes ou grandes exploitations**.

La dynamique d'installation accroît la diversité agricole du territoire

Entre fin 2002 et fin 2012, il y a eu 282 **installations aidées** dans le territoire du Scot Beaujolais. Ainsi, le Beaujolais représente 58 % de l'ensemble des exploitations du Rhône et accueillent 46 % des nouveaux installés. La dynamique d'installation est plus forte dans les territoires d'élevage de l'ouest du Beaujolais.

La viticulture reste majoritaire dans les projets d'installation. Mais les autres orientations en particulier l'élevage bovin mais également, le maraîchage et les

ovins-caprins-équins sont proportionnellement mieux représentés.

43 % des nouvelles exploitations se sont installées avec un projet de vente directe (les deux tiers pour les exploitations viticoles) et 11 % avec un projet de transformation ; contre respectivement 41 % et 5 % de l'ensemble des exploitations en place.

Plus de la moitié des exploitants ont plus de 50 ans

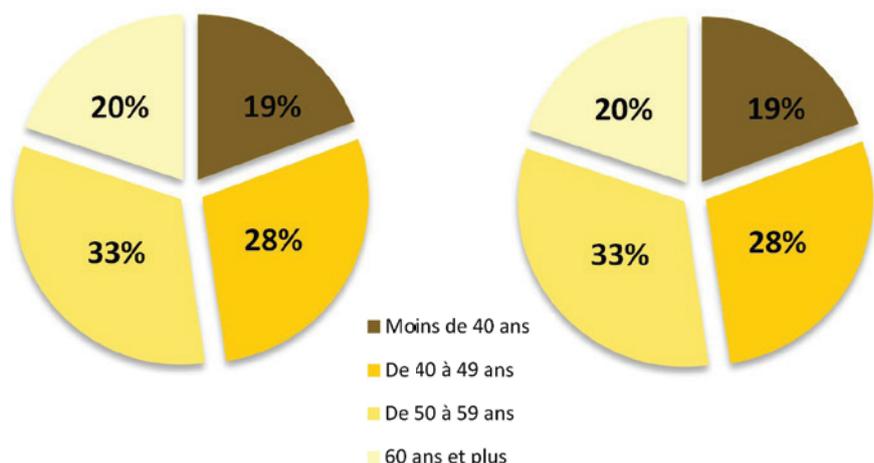
53 % des exploitants du territoire du Beaujolais ont plus de 50 ans en 2010. La part des exploitants de plus de 50 ans n'est en progression que dans les territoires viticoles.

Les plus de 50 ans représentent 43 % des moyennes et grandes exploitations du Beaujolais et 42 % des moyennes et grandes exploitations du département du Rhône. Les moyennes et grandes exploitations, plus représentatives des dynamiques économiques, sont donc tenues par des exploitants plus jeunes que la moyenne.

Âge des exploitants en 2010

Beaujolais

Département du Rhône



Sources : Draaf, Recensements agricoles 2010

Les exploitants de plus de 60 ans représentent 20 % des exploitations et moins de 8 % de la **Surface agricole utile** du Beaujolais.

Le devenir des exploitations concernées peut poser des questions d'ordre socio-économique mais a proportionnellement moins d'impact en termes d'occupation et de valorisation des espaces.

Plus d'une exploitation sur quatre a disparu entre 2000 et 2010

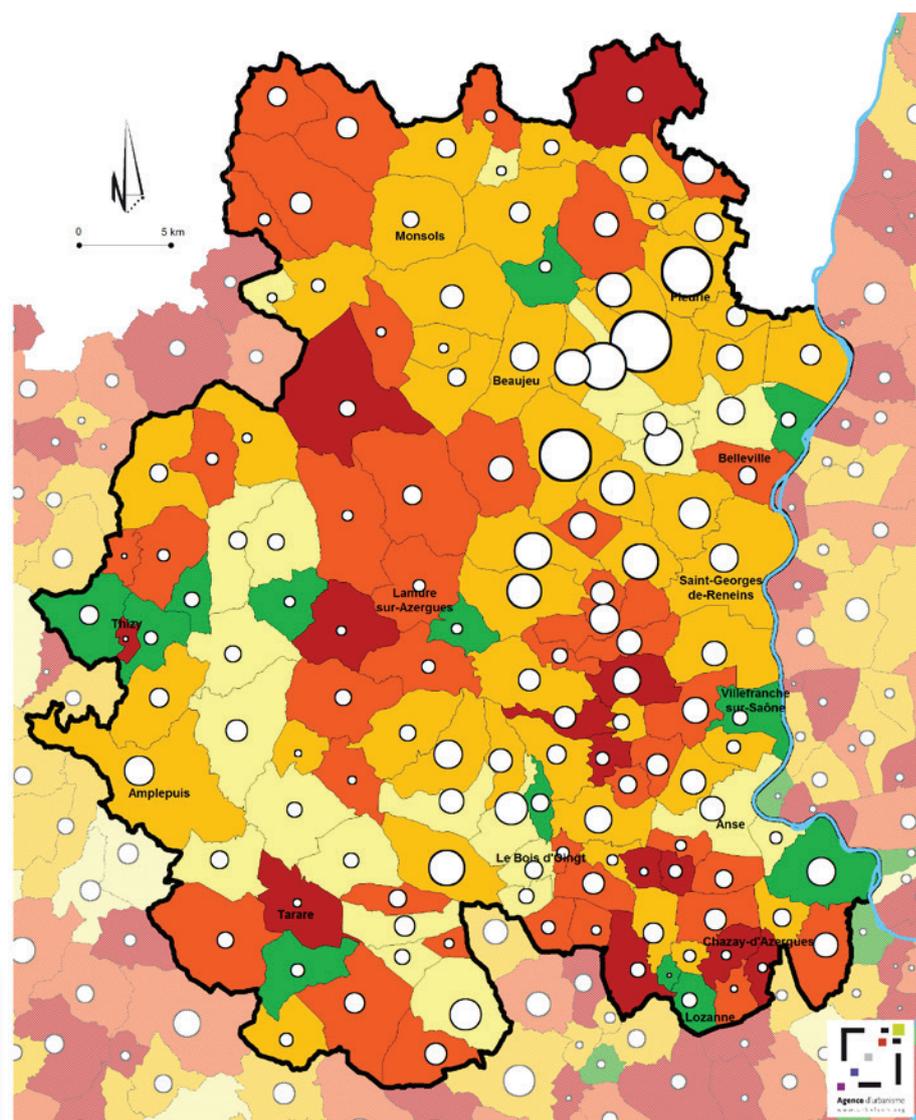
La diminution du nombre d'exploitations de 28 % observée dans le Beaujolais est légèrement moins forte que celle observée en moyenne dans le département du Rhône (baisse de 29 %). Certains secteurs semblent particulièrement affectés, les monts du Beaujolais, la basse vallée de l'Azergues, les monts du Tararais et l'ouest de Villefranche-sur-Saône.

Le nombre d'exploitations de petite dimension économique diminue autant que le nombre des moyennes et grandes exploitations. Dans l'ensemble du département, le nombre de petites exploitations diminue plus fortement.

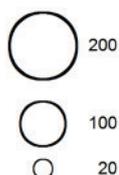
Ce qu'il faut retenir

- 3 429 exploitations agricoles en 2010 dans le Beaujolais ;
- 65 % de moyennes et grandes exploitations, équivalent à la moyenne départementale ;
- sans remettre en cause les orientations majoritaires du territoire, la dynamique d'installation renforce la diversité des productions ;
- plus de la moitié des exploitants ont plus de 50 ans ;
- baisse du nombre d'exploitations de 28 % en 10 ans, diminution proche de celle observée dans le Rhône (- 29 %).

Exploitations agricoles (nombre et évolution)



Nombre d'exploitations en 2010 par commune



Evolution du nombre d'exploitations par commune entre 2000 et 2010 (en %)

- Augmentation
- de 0 à 18.2 % de diminution
- diminution comprise entre 18.2 et 32.7 %
- diminution comprise entre 32.7 et 47.1 %
- diminution supérieure à 47.1 %
- Absence d'exploitation ou secret statistique
- Autres

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

OBJECTIF : Mesurer les évolutions de l'emploi agricole dans les territoires. Cet indicateur s'intéresse à la caractérisation de l'emploi agricole et à ses évolutions en mesurant la main d'œuvre totale puis en distinguant l'importance de la main d'œuvre familiale de la main d'œuvre salariée.

Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

L'emploi agricole

Une baisse du nombre d'emplois agricole équivalente à la diminution du nombre d'exploitations

La main d'œuvre totale des exploitations agricoles du Beaujolais a diminué de 27 % en 10 ans pour s'établir en 2010 à 5 732 **Unité de travail annuel** (UTA)

La main d'œuvre a diminué plus fortement dans le sud du Beaujolais viticole qui connaît les plus importantes difficultés économiques.

La baisse du nombre d'UTA dans le Beaujolais est supérieure à la baisse observée dans l'ensemble du département de Rhône (- 25 % entre 2000 et 2010).

Des exploitations qui se sont agrandies sans accueillir plus de main d'œuvre

À la différence d'autres territoires du département, la main-d'œuvre moyenne par exploitation n'a pas progressé dans le Beaujolais et reste stable à 1,7 UTA (2,2 UTA pour les moyennes et grandes exploitations) contre 1,7 UTA dans le Rhône pour l'ensemble des exploitations (2,3 UTA pour les moyennes et grandes).

Le salariat plus important que dans les autres territoires du département

Avec 3 089 UTA, la main d'œuvre familiale reste majoritaire (65 %) malgré une baisse importante (- 31 %) durant la décennie 2000-2010.

Dans le département du Rhône la main d'œuvre familiale représente 69 % de la main d'œuvre totale.

Avec une diminution de 20 % entre 2000 et 2010, la main d'œuvre salariée se maintient mieux mais diminue néanmoins plus fortement que dans l'ensemble du département où elle est en baisse de 14 %.

La main d'œuvre salariée du Beaujolais représente 63 % de la main d'œuvre salariée du département du Rhône. Cette particularité du Beaujolais s'explique en partie par la mécanisation interdite des vendanges de certaines appellations du Beaujolais mais aussi par la structure des exploitations dont le parcellaire n'est pas toujours adapté à la mécanisation.

Main d'œuvre des exploitations (UTA)

	UTA 2000	UTA 2010	UTA Évolution 2000 - 2010	UTA moyen 2000	UTA moyen 2010	UTA moyen Évolution 2000 - 2010	UTA familiales 2000	UTA familiales 2010	UTA familiales Évolution 2000 - 2010	UTA saliées 2000	UTA saliées 2010	UTA salariées Évolution 2000 - 2010
Beaujolais (toutes exploitations)	7 848	5 732	- 27 %	1,7	1,7	+ 1,2 %	5 427	3 740	- 31 %	2 393	1 926	- 20 %
Dont moyennes et grandes exploitations	6 914	5 008	- 28 %	2,2	2,2	+ 0,4 %	4 571	3 089	- 32 %	2 316	1 861	- 20 %
Département du Rhône (toutes exploitations)	13 414	10 114	- 24,6 %	1,6	1,7	+ 6 %	9 812	6 962	- 29 %	3 551	3 051	- 14 %

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010

67 % de la main d'oeuvre totale et 74 % du salariat en viticulture

La viticulture, avec 3 858 UTA, est la première orientation en terme de main d'oeuvre familiale et salariée.

Plus généralement, la viticulture, le maraîchage, l'horticulture et l'arboriculture représentent 85 % de la main d'oeuvre salariée totale.

Le maraîchage et l'horticulture sont les seules orientations à combiner une main d'oeuvre familiale relativement importante (1,3 UTA en moyenne par exploitation) et un fort recours au salariat (3,3 UTA).

Importance de la main d'oeuvre familiale dans l'élevage

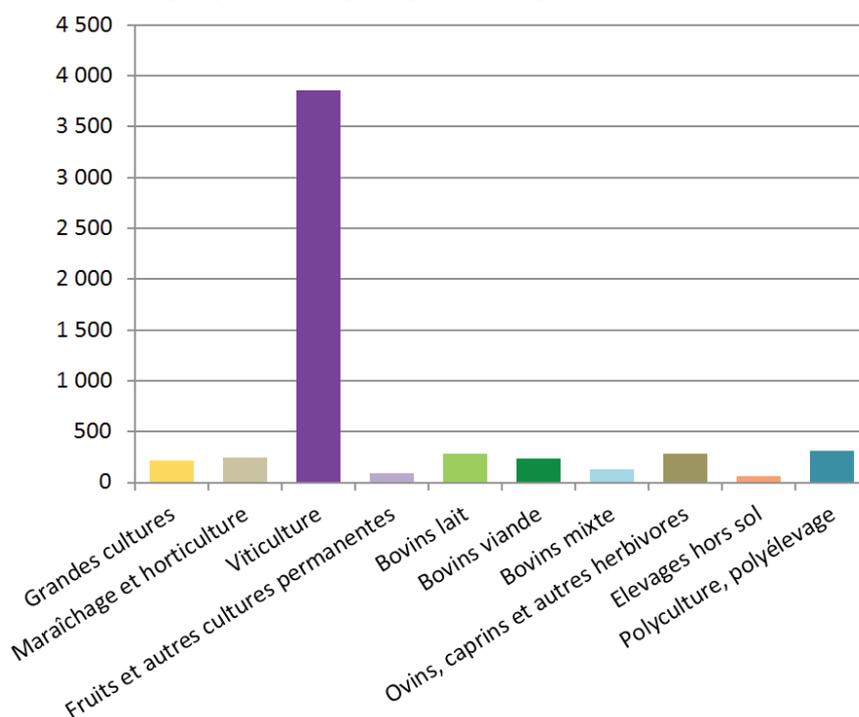
Les orientations d'élevage restent structurées autour de la seule personne du chef d'exploitation. La main d'oeuvre familiale supplémentaire étant surtout présente dans les élevages laitiers.

Au total la main d'oeuvre familiale représente souvent plus de 90 % de leur main d'oeuvre totale.

Ce qu'il faut retenir

- 5 732 UTA en 2010, soit une baisse de 27 % depuis 2000 ;
- la main d'oeuvre moyenne par exploitation reste stable à 1,7 UTA ;
- malgré une diminution plus forte que le salariat, la main d'oeuvre familiale reste majoritaire (65 %) ;
- la viticulture est le premier employeur de main d'oeuvre, les autres productions végétales participant également plus fortement à l'importance du salariat.

Main d'oeuvre par production principale des exploitations en 2010



Sources : Draaf, Recensements agricoles 2010.

Les exploitations qui ont pour orientation principale la viticulture accueillent près de 4 000 unités de travail agricole (équivalent temps plein agricole).

Indicateur
N°7

OBJECTIF : Mesurer le potentiel de production de l'agriculture d'un territoire et son évolution. Cet indicateur s'intéresse au potentiel de production des exploitations et leur répartition en petites, moyennes et grandes exploitations. Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

Dimension économique des exploitations

À propos des petites, moyennes et grandes exploitations

Une part significative de petites exploitations est tenue par des exploitants de plus de 60 ans disposant de moins de 5 hectares. Malgré un faible poids économique, elles constituent une part parfois importante du nombre total d'exploitations. Il est donc pertinent d'étudier à part les moyennes et grandes exploitations, plus représentatives de l'économie agricole d'un territoire. La différence de dimension économique des exploitations se mesure à l'aide de la production brute standard.

Une dimension économique dans la moyenne départementale

Avec 216 376 k€ de **produit brut standard** pour l'ensemble des exploitations du Beaujolais, la moyenne par exploitation s'établi à 63 k€.

Cette moyenne par exploitation est semblable à celle observée dans le département et peut s'expliquer par la diversité des orientations présentes.

Par ailleurs les exploitations des secteurs viticoles les plus côtés n'ont pas toujours une dimension économique importante dans la mesure où leur dimension spatiale est souvent d'autant plus modeste que le secteur est côté.

Pas de diminution particulièrement forte des petites exploitations

Le beaujolais compte 1 199 petites exploitations en 2010 et 2 230 moyennes et grandes exploitations.

Ces dernières représentent 65 % de l'ensemble des exploitations du territoire, proportion semblable à la moyenne départementale.

Contrairement à d'autres territoires du département, la diminution du nombre de petites exploitations n'est pas plus forte que celle des moyennes et grandes exploitations. Cette tendance peut trouver sa source dans la viticulture qui représente les deux-tiers de l'ensemble des exploitations et qui a subi une crise ayant probablement autant touché les petites, moyennes et grandes exploitations.

Taille et dimension économique des exploitations

	Moyennes et grandes exploitations en 2000	Moyennes et grandes exploitations en 2010	Évolution 2000-2010	Produit brut standard moyen pour l'ensemble des exploitations
Beaujolais	3 090 Soit 65 % du total des exploitations	2 230 Soit 65 % du total des exploitations	- 28 %	63 k€
Département du Rhône	-	3 837 Soit 65 % du total des exploitations	-	63 k€

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010

Ce qu'il faut retenir

- la dimension économique moyenne des exploitations du Beaujolais est semblable à la moyenne départementale ;
- la crise viticole a semble-t-il touché l'ensemble des exploitations de manière assez homogène ;
- le nombre de petites exploitations ne diminue pas plus fortement que le nombre de moyennes et grandes exploitations, à la différence d'autres territoires du département.

OBJECTIF : Mesurer dans les territoires, les évolutions que connaissent les exploitations agricoles dans leur taille et dans leur statut. Cet indicateur correspond à la surface agricole utile (SAU) moyenne des exploitations, et à son évolution, ainsi qu'à la répartition des exploitations entre structures individuelles et structures collectives. Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

Statut et taille des exploitations

Des exploitations de petite dimension (en surface)

En 2010 la surface agricole utile moyenne des exploitations du Beaujolais est de 20 hectares contre 15 ha en 2000, soit une augmentation de 28 % en 10 ans.

En comparaison, la SAU moyenne des exploitations du département du Rhône est de 23 hectares, pour une augmentation de 30 % depuis 2000.

La SAU moyenne des exploitations est inférieure à la moyenne départementale en raison du grand nombre d'exploitations viticoles. Néanmoins, même les exploitations d'élevage du Beaujolais vert, restent de taille modeste (60 ha en lait et 45 en viande). À l'échelle nationale, la SAU moyenne des élevages bovin laitier est de 79 ha et est supérieure à 100 ha pour les bovins viandes.

Un agrandissement des exploitations sans acquisitions de nouvelles terres

Alors que la SAU totale diminue de 8 % entre 2000 et 2010 dans le Beaujolais, le faire valoir direct

(SAU en propriété) diminue de 34 %. L'agrandissement des exploitations se réalise donc essentiellement en faire-valoir indirect (par location de nouvelles terres). Déjà peu élevée en 2000, la part de la SAU en propriété est passée entre 2000 et 2010 de 34 % à 24 %.

Une progression modeste des formes sociétaires

Les **exploitations individuelles** restent majoritaires, malgré leur diminution. En 2010, elles représentent 82 % des exploitations du Beaujolais (et 66 % de la SAU). En 2000, ce statut d'exploitation individuelle concernait 88 % des exploitations.

La progression des **formes sociétaires** est faible (+ 8 %) par rapport aux évolutions observées sur l'ensemble du département. La forme individuelle reste privilégié dans le territoire du Beaujolais.

Ce qu'il faut retenir

- Une taille moyenne des exploitations inférieure à la moyenne départementale du fait de l'importance de la viticulture et qui reste également modeste pour les exploitations d'élevage ;
- l'agrandissement des exploitations se poursuit et les formes sociétaires sont en progression ;
- 24 % de l'espace cultivé est la propriété des exploitants en 2010 contre 34 % en 2000.

SAU des exploitations et exploitations individuelles

	Part d'exploitations individuelles en 2000 <i>et part de leur SAU</i>	Part d'exploitations individuelles en 2010 <i>et part de leur SAU</i>	SAU moyenne en 2000	SAU moyenne en 2010	Évolution 2000-2010	Faire valoir direct* en 2000 <i>et % de la SAU totale</i>	Faire valoir direct* en 2010 <i>et % de la SAU totale</i>	Évolution 2000-2010
Beaujolais	88 % <i>76 %</i>	82 % <i>66 %</i>	15 ha	20 ha	+ 28 %	24 891 ha <i>34 %</i>	16 375 ha <i>24 %</i>	- 34 %
Département du Rhône	87 % <i>74 %</i>	80 % <i>62 %</i>	18 ha	23 ha	+ 30 %	-	-	-

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010

* Part de la SAU dont les exploitants sont également les propriétaires

Indicateur
N°9

OBJECTIF : Connaître les dominantes agricoles du territoire. Cet indicateur correspond au nombre et à la surface des exploitations en fonction de leur production principale (Otex : orientation technico-économique des exploitations). En parallèle seront observés la place de l'agriculture biologique et des signes officiels de qualité.

Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles, DDT69 - Registre parcellaire graphique

Productions principales des exploitations

Exploitations en agriculture biologique	79
<i>Part du total des exploitations</i>	<i>2,3 %</i>
Exploitations ayant au moins une production reconnue par un signe de qualité	2 563
<i>Part du total des exploitations</i>	<i>75 %</i>
Dont Exploitations avec AOC, IGP ou Label	2 357
<i>Part du total des exploitations</i>	<i>69 %</i>

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

Appellations d'origine contrôlée présentes dans le territoire :
AOC viticole Beaujolais, appellations régionales et communales
AOC viticole Bourgogne, appellations régionales
AOC viticole Coteaux du Lyonnais
AOC fromagères Mâconnais et Charolais
AOC Boeuf de Charolles

66 % des exploitations sont spécialisées dans la viticulture

En 2010, 2 252 exploitations (soit 66 %) ont la viticulture pour **Otex** et 508 (15 %) ont pour Otex l'élevage bovin (viande, lait ou mixte). La situation est différente dans le Rhône où les exploitations viticoles restent majoritaires dans un paysage plus diversifié.

Le nombre d'exploitations se maintient le mieux dans les Otex grandes cultures, hors-sol et ovins-caprins.

Les exploitations arboricoles sont celles qui voient leur nombre baisser le plus fortement (- 40 % entre 2000 et 2010 passant de 92 à 55) suivie des exploitations viticoles (- 29 % passant de 3 180 à 2 252). Par ailleurs, les exploitations de bovins mixte et de polyculture-polyélevage voient leur nombre diminuer de plus de 30 % probablement plus en raison d'une spécialisation (changement d'Otex) ou de leur restructuration que d'une disparition nette.

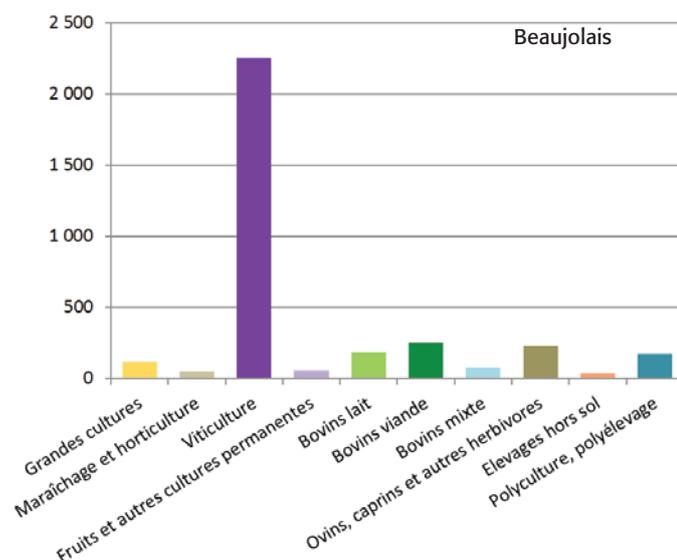
Les signes de qualité liés au vin, l'agriculture biologique peu présente

79 exploitations du Beaujolais, soit 2,3 % de l'ensemble des exploitations, sont en agriculture biologique ou en cours de conversion. Bien qu'en forte progression (moins de 1 % des exploitations étaient en agriculture biologique en 2000), leur nombre reste inférieur à la moyenne du Rhône (3 %).

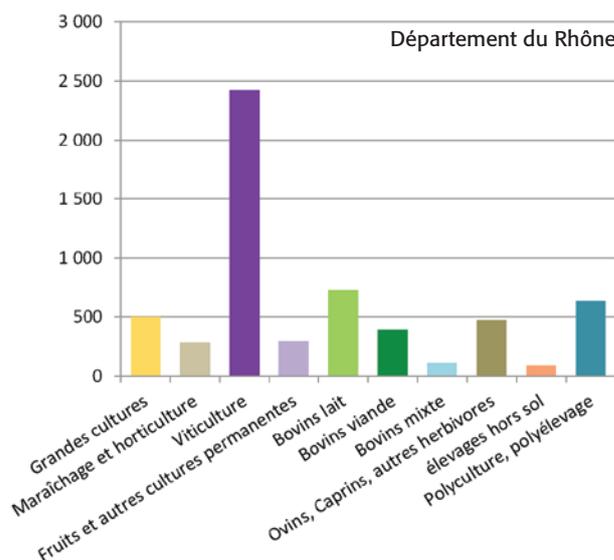
2 563 exploitations (75 %) du Beaujolais ont en 2010 une production reconnue par un **signe de qualité**, contre 52 % dans l'ensemble du département.

Du fait des appellations viticoles, le Beaujolais se distingue des autres territoires du département par l'importance des signes de qualité, en particulier des plus reconnues d'entre eux, AOC, IGP et Label en diminution cependant entre 2000 et 2010 (69 % des exploitations en 2010 contre 72 % en 2000).

Nombre d'exploitations réparties par leur production principale en 2010



Plus de 2 000 exploitations du Beaujolais ont pour orientation principale la viticulture, à ne pas confondre avec leur assolement (succession des occupations culturales du sol).



Source: Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

Double spécialisation du territoire, viticulture à l'est et élevage à l'ouest

La répartition des exploitations par filière laisse apparaître une forte spécialisation du territoire dans la viticulture. Cela ne doit pas masquer de fortes différences entre l'est effectivement largement dédié à la vigne et l'ouest du territoire dédié aux élevages de tous types, bovin lait ou viande, ovins caprins et équins.

En lien avec ces orientations, les prairies (permanentes, artificielles et temporaires) occupent 53 % de la SAU du territoire, devant la vigne qui couvre 25 % de la SAU.

En parallèle de leur orientation principale, les exploitations apparaissent assez spécialisées dans les surfaces qu'elles cultivent. Seulement 3 % d'entre elles produisent des légumes et 5 % des fruits (contre respectivement 11 % et 14 % à l'échelle du département).

Viticulture et élevage en plus forte difficulté dans le sud du territoire

Le Beaujolais connaît une crise viticole importante. Les surfaces en vigne ont reculé de 3 846 hectares. En parallèle, les surfaces de prairies productives ont reculé de 3 323 hectares.

Ces pertes de surfaces ne sont qu'en partie compensées par la hausse des surfaces toujours en herbe peu productives qui progressent de 2 526 hectares. Les autres espaces ne sont plus déclarés comme de la SAU au profit d'autres occupations (chevaux privés, friches, etc.) sans être artificialisés pour autant.

Ces évolutions sont les plus fortes dans les territoires du sud-ouest du Beaujolais qui accueillent les niveaux d'appellation viticole les moins côtés tout en connaissant la plus forte pression urbaine (Villefranche Beaujolais Saône et Beaujolais Pierres dorées).

Ce qu'il faut retenir

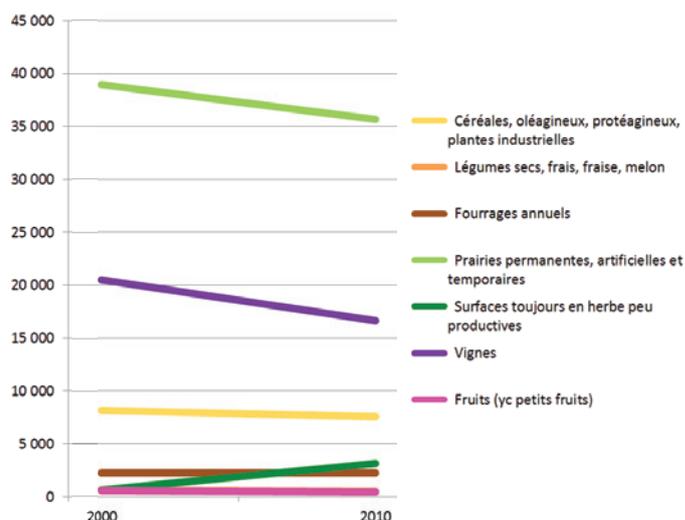
- 66 % des exploitations en viticulture 15 % en élevage bovin ;
- l'arboriculture, la viticulture, l'élevage bovin mixte et la polyculture-élevage subissent les plus fortes diminutions ;
- les signes de qualités, largement répandus, l'agriculture biologique progresse mais reste peu présente ;
- les surfaces viticole ou d'élevage, dans le sud-ouest du territoire essentiellement, accusent de fortes baisses ; sans être artificialisées, elles ne sont pas toujours compensées par une autre forme de valorisation agricole.

SAU moyenne des exploitations par Otex (ha)

Otex	2000	2010
Grandes cultures	36	36
Maraîchage et horticulture	10	12
Viticulture	8	10
Fruits et autres cultures permanentes	11	13
Bovins lait	46	60
Bovins viande	29	44
Bovins mixte	53	78
Ovins, caprins et autres herbivores	17	24
Élevages hors sol	17	27
Polyculture, polyélevage	28	33
<i>SAU moyenne des exploitations, toutes productions confondues</i>	<i>15</i>	<i>20</i>

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010

Évolution des surfaces cultivées entre 2000 et 2010 (ha)



Surfaces déclarées dans le cadre de la PAC en 2012	Beaujolais	Département du Rhône
Surface totale déclarée dans le cadre de la PAC	51 373 hectares (76 % de la SAU)	113 962 hectares (82 % de la SAU)
Part en agriculture biologique ou en cours de conversion	2,3 %	3,3 %

Sources : DDT69, Registre parcellaire graphique

Indicateur
N°10

OBJECTIF : Recenser les équipements agricoles collectifs pour mieux les protéger de l'urbanisation. Cet indicateur vise à mesurer le nombre et la localisation des équipements collectifs agricoles qui participent à la structuration des filières et à leur ancrage territorial. Il s'intéressera particulièrement aux équipements d'irrigation qui peuvent être remis en cause par la croissance urbaine.

Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles, SMHAR, Spot-Thema

Équipements agricoles, irrigation

Ce qu'il faut retenir

- Le potentiel irrigable est faible et couvre 3 % de la SAU en 2010 ;
- L'irrigation est essentiellement individuelle sauf dans la plaine des Chères qui bénéficie du réseau collectif.

Un potentiel irrigable faible dans le Beaujolais

En 2010, les exploitants agricoles ont déclaré un potentiel irrigable de près de 1 900 hectares ce qui représente moins de 3 % de la surface agricole utile des exploitations du Beaujolais.

En comparaison, le potentiel irrigable déclaré pour l'ensemble du département du Rhône couvre 8 % de sa surface agricole utile totale.

Le réseau d'irrigation collective, développé dans les années 1970, ne concerne que la plaine des Chères et est essentiel, encore aujourd'hui, à la performance agricole de ce territoire.

L'espace agricole à proximité du réseau d'irrigation a été mieux préservé de l'artificialisation (- 0,3 %) que la moyenne des espaces agricoles du Beaujolais notamment grâce à la présence d'un Projet d'intérêt général protégeant les espaces agricoles de ce secteur.

Dans les autres secteurs du Beaujolais, l'irrigation est individuelle et assurée notamment par des retenues collinaires.

Une diminution modérée des surfaces irrigables entre 2000 et 2010

Le potentiel irrigable déclaré au recensement agricole diminue de 15 % entre 2000 et 2010.

Si ce chiffre reflète parfois plus un changement de déclaratif qu'un changement de pratique, l'augmentation des coûts d'irrigation, la dégradation de la disponibilité de la ressource et une réglementation renforcée sur les usages de l'eau limitent les possibilités d'irrigation.

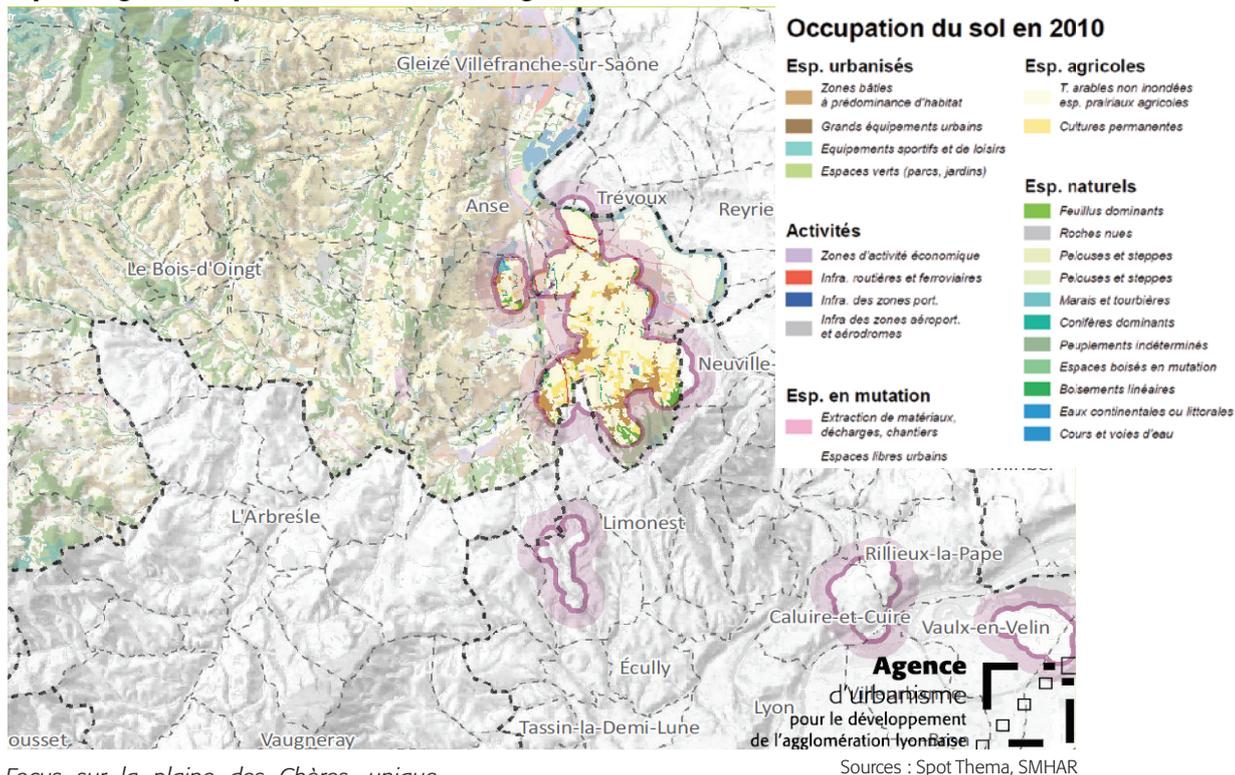
Potentiel et surfaces irrigables du territoire

	Espaces agricoles à proximité du réseau d'irrigation collective*	Évolution depuis 2000	Surfaces irrigables déclarées au recensement	Évolution depuis 2000
Beaujolais	2 044 hectares <i>Soit 2,6 % des espaces agricoles</i>	- 0,3 %	1 863 hectares <i>Soit 2,8 % de la SAU</i>	- 15 %
Département du Rhône	23 170 hectares <i>Soit 14 % des espaces agricoles</i>	- 2 %	11 580 hectares <i>Soit 8 % de la SAU</i>	- 16 %

* Type d'occupation du sol dans un rayon autour des réseaux d'irrigation, de 500 mètres dans les plateaux et plaines du nord et de l'est lyonnais, et de 300 mètres dans les vallons de l'ouest

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010 ; Spot-Thema

Espaces agricoles à proximité du réseau d'irrigation collective



Focus sur la plaine des Chères, unique secteur du Beaujolais équipé d'un réseau d'irrigation collective.

OBJECTIF : Mesurer l'importance des activités de diversification dans l'économie agricole des territoires. Cet indicateur mesure le nombre d'exploitations impliquées dans une activité de diversification en les répartissant par types de diversification.

Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

Diversification au sein des exploitations

Ce qu'il faut retenir

- 15 % des exploitations ont une activité de diversification ;
- la transformation des productions dans les exploitations est peu développé dans le Beaujolais ;
- l'activité d'hébergement-restauration est en revanche bien développée, essentiellement au sein du Beaujolais viticole.

15 % des exploitations ont une activité de diversification

Avec 520 exploitations qui réalisent au moins une **activité de diversification**, le territoire du Beaujolais se situe en dessous de la moyenne départementale (19 %).

Faible part de la transformation dans les exploitations

Indépendamment de la vinification qui n'apparaît pas dans ces données, la transformation des productions agricoles au sein des exploitations n'est pas très répandus dans le Beaujolais où elle ne concerne que 5 % des exploitations contre 10 % à l'échelle départementale.

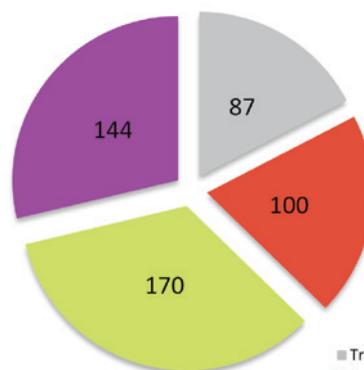
Importance du travail à façon et de l'hébergement-restauration

La part de la diversification en hébergement, restauration et en travail à façon (prestation de services pour une autre exploitation ou un tiers non agricole comme les collectivités) est nettement plus forte qu'à l'échelle départementale.

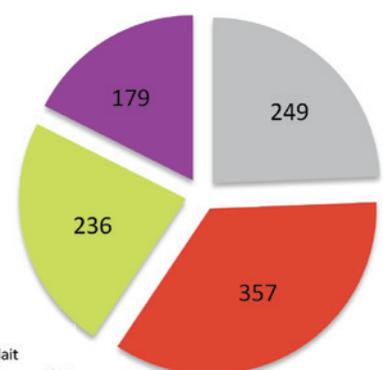
Essentiellement en lien avec la production viticole et le développement de l'œnotourisme et dans une moindre mesure en lien avec l'offre touristique du Beaujolais vert, les activités d'hébergement-restauration se sont bien développées dans le territoire du Beaujolais. Avec 144 exploitations concernées, le Beaujolais concentrerait 80 % de l'offre agri-touristique du département du Rhône.

Types de diversification en 2010

Beaujolais
(concerne 520 exploitations)



Rhône
(concerne 1 126 exploitations)



■ Transformation de lait
■ Transformation autres produit
■ Travail à façon
■ Hébergement restauration

Sources : Draaf, Recensement agricole 2010

OBJECTIF : Mesurer la part des circuits courts dans les territoires. Cet indicateur recense le nombre d'exploitations impliquées dans un circuit court de commercialisation et le nombre d'exploitations qui réalisent plus de 75% de son chiffre d'affaires dans ces circuits. Il mesure également les principaux modes de commercialisation en circuits courts.

Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

Commercialisation en circuits courts

43 % des exploitations impliquées dans au moins un circuit court

1 458 exploitations, soit 43 % des exploitations du Beaujolais, sont impliquées dans au moins un **circuit court**. En lien avec la viticulture et une vinification qui se réalise majoritairement au sein des exploitations, ce mode de commercialisation est particulièrement développé dans le Beaujolais.

Les circuits courts sont ainsi légèrement plus développés qu'en moyenne dans le département du Rhône où ils concernent 42 % des exploitations.

La vente directe, une forme privilégiée de circuit court

Pour les mêmes raisons, de vinification essentiellement réalisée sur l'exploitation, la vente directe est bien développée dans le Beaujolais. Ainsi, 1 420 exploitations réalisent de la vente directe, soit 97 % de celles impliquées dans un circuit court.

Peu d'exploitations font des circuits courts leur débouché majoritaire

Sur 1 458 exploitations impliquées dans un circuit court, seules 156 soit 11 % d'entre elles, réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires dans ce débouché.

Cette proportion est très inférieure à celle observée en moyenne dans le département, où 50 % des exploitations impliquées en circuit court y réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires. Cela s'explique à nouveau par les spécificités des exploitations viticoles qui font des circuits courts un élément essentiel de leur stratégie au sein d'un panel de débouchés mais pas l'orientation principale voire unique de l'exploitation.

Ce qu'il faut retenir

- 43 % des exploitations sont impliquées dans au moins 1 circuit court ;
- 97 % des exploitations en circuit court vendent en direct ;
- 5 % de l'ensemble des exploitations réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires par les circuits courts.

Les exploitations agricoles impliqués dans un circuit court

	Exploitations impliquées dans au moins un circuit court	Part de l'ensemble des exploitations	Exploitations impliquées en vente directe	Part de l'ensemble des exploitations	Exploitations qui réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires en circuit court	Part de l'ensemble des exploitations
Beaujolais	1 458	43 %	1 420	41 %	156	5 %
Département du Rhône	2 500	42 %	2 347	39 %	656	11 %

Sources : Draaf, Recensement agricole 2010

OBJECTIF : Rendre compte de la place des activités agricoles au sein des espaces délimités en raison de l'enjeu de protection de la ressource en eau potable. L'indicateur se concentre sur l'étude des Aires d'alimentation des Captages et sur les Périmètres, plus restreints, de protection éloignée des captages.

Sources : Spot-Thema ; Agence Régionale de Santé ; DDT69 - Registre parcellaire graphique

Eau potable et agriculture

73 % des aires d'alimentation de captage sont agricoles

Les aires d'alimentation de captage (AAC) couvrent 27 666 hectares et les périmètres de protection éloignée (PPE) couvrent 887 hectares du territoire du Beaujolais. 55 % de ces aires et 68 % de ces périmètres sont agricoles.

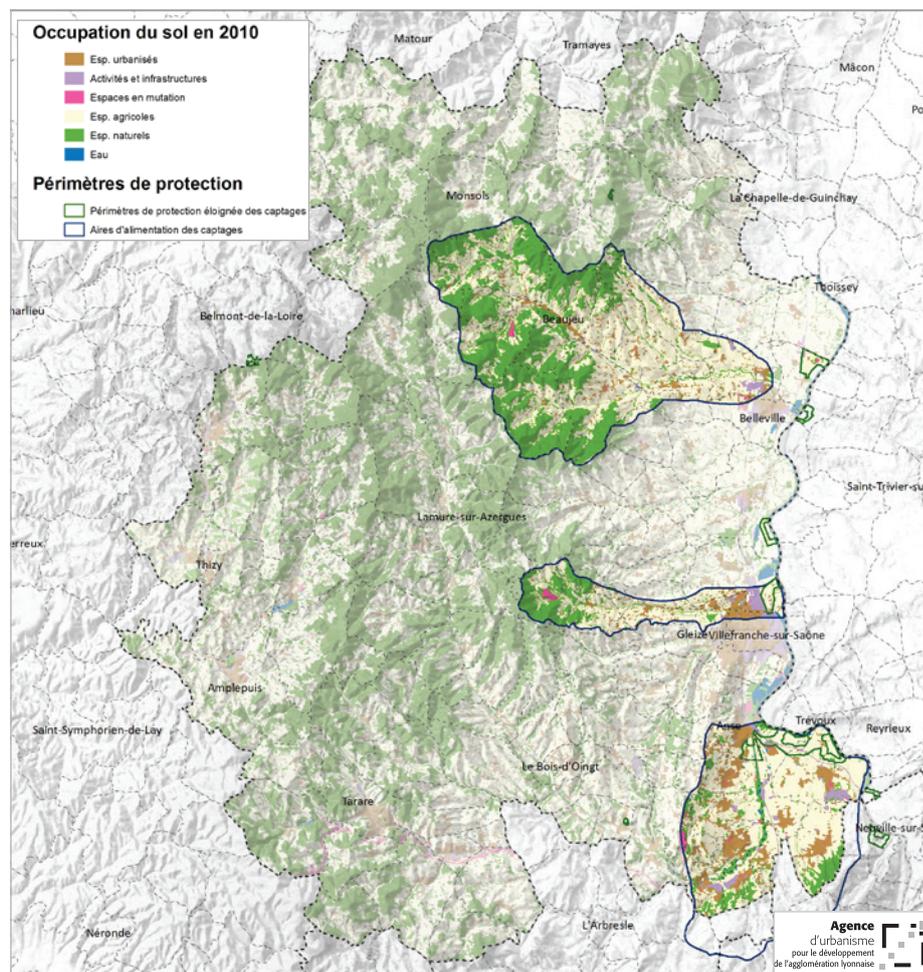
Les activités agricoles ont donc un impact important sur la qualité de la ressource (aussi bien en terme de protection : espaces non-artificialisés, que de risque de pollution).

La diminution des espaces agricoles par l'artificialisation au sein des AAC (- 0,9 %) et des PPE (- 0,5 %) a été inférieure à la moyenne de leur diminution sur l'ensemble du territoire (- 1,2 %).

La bio moins présente dans les aires d'alimentation des captages d'eau potable et absente des périmètres de protection éloignée

Dans le Beaujolais, l'agriculture biologique représente 2,3 % de l'ensemble du parcellaire déclaré dans le cadre de la PAC (indicateur 9). Absente des PPE, l'agriculture biologique ne concerne que 1,3 % du parcellaire déclaré dans le cadre de la PAC au sein des AAC.

Aires d'alimentation et périmètres de protection éloignée des captages



Sources : DDT69 ; Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Agriculture biologique et périmètre de protection de la ressource en eau potable	Beaujolais	Département du Rhône
Parcellaire déclaré dans le cadre de la PAC au sein des aires d'alimentation des captages	8 317 hectares	15 221 hectares
Part des surfaces PAC en agriculture biologique ou en cours de conversion au sein des AAC	1,3 %	2 %
Parcellaire déclaré dans le cadre de la PAC au sein des périmètres de protection éloignée	764 hectares	5 299 hectares
Part des surfaces PAC en agriculture biologique ou en cours de conversion au sein des PPE	0 %	3.8 %

Sources : DDT69 - Registre parcellaire graphique, ARS

Ce qu'il faut retenir

- Un tiers des PPE et des AAC sont des espaces agricoles. L'artificialisation y est moins forte que dans l'ensemble du territoire mais la part en agriculture biologique y est plus faible.

Bilan des indicateurs

Le Beaujolais se caractérise par des territoires agricoles distincts et indépendants. Au delà de la vallée de la Saône, essentiellement occupée par des grandes cultures et dans une moindre mesure du maraîchage, les coteaux et les monts font la spécificité du Beaujolais partagée entre viticulture et élevage. Les deux filières connaissent des difficultés et tentent de se renouveler, notamment par la qualité et la proximité.

1 091 hectares d'espaces agricoles et naturels artificialisés en 10 ans

Les espaces agricoles occupent en 2010 51 % de la surface du territoire. Entre 2000 et 2010 ce sont 1 091 ha qui ont été artificialisés. Les extensions urbaines se sont réalisées à 88 % au détriment des espaces agricoles et pour 54 % en faveur du développement résidentiel sur l'ensemble des communes du territoire.

Le rythme d'artificialisation (7,7 %) est notamment révélateur de l'influence continue de l'agglomération lyonnaise jusque dans le sud du Mâconnais mais révèle aussi l'ampleur du chantier de l'autoroute A89.

Pour autant, avec 90 % d'espaces non-artificialisés (51 % d'espaces agricoles et 39 % d'espaces naturels non cultivés), le Beaujolais conserve un caractère rural et fortement agricole tout en offrant de grands espaces de nature.

Plus d'un quart des exploitations a disparu en dix ans

La baisse du nombre d'exploitations a été légèrement moins forte dans le Beaujolais que dans le département du Rhône entre 2000 et 2010. Cette moyenne masque de fortes disparités. La diminution du nombre d'exploitations est ainsi particulièrement forte dans les monts du Beaujolais, la basse vallée de l'Azergues, les monts du Tararais ainsi que dans les secteurs viticoles moins prestigieux autour de Villefranche-sur-Saône.

Pour autant, le Beaujolais est resté relativement attractif pour l'installation dans les secteurs d'élevages de l'ouest ainsi que dans le secteur des crus entre Beaujeu, Belleville et Juliéna. Les pro-

jets de vente directe et de transformation sont plus nombreux chez les nouveaux installés que dans l'ensemble des exploitations en place.

Des exploitations de taille modeste

Avec 20 hectares de surface agricole utile moyenne en 2010, les exploitations du Beaujolais sont plus petites en surface que la moyenne départementale, en raison notamment de l'importance des exploitations viticoles.

En 2010, les exploitations viticoles, majoritaires, ont une SAU moyenne de 10 hectares. En parallèle, et bien qu'elles se soient agrandies au cours de la décennie, les exploitations d'élevage bovin demeurent significativement plus petites qu'au niveau national.

67 285 hectares de SAU, dont 21 538 ha pour les exploitations viticoles

Les exploitations du Beaujolais présentent un profil spécialisé. Toutes les productions sont représentées mais les exploitations viticoles et les élevages bovins toutes orientations confondues représentent 80 % de l'ensemble des exploitations et 73 % de la SAU totale.

La diminution du nombre d'exploitations est proportionnellement la plus forte pour les orientations arboricoles et viticoles, en crise ; mais également pour les orientations polyculture-élevage et bovin mixte, ce qui peut témoigner d'une poursuite de l'évolution des exploitations vers des orientations plus spécialisées.

Des évolutions contrastées en fonction des productions

Les deux orientations majoritaires du territoire, la viticulture et l'élevage bovin, sont celles qui voient leurs surfaces (vignes et prairies) diminuer le plus fortement. Ainsi les surfaces en vigne reculent de 3 846 hectares et les prairies de 3 323 hectares et ne sont pas totalement compensées par la forte hausse des surfaces toujours en herbe peu productives qui remplace parfois la vigne avant que la friche ne gagne.

Ces pertes de surfaces ne sont, en majeure partie, pas le fait de l'artificialisation. Ces arrêts de valorisation agricole d'un espace cultivable sont souvent le fait de la conjonction de difficultés économiques et de facteurs liés à l'artificialisation (pressions urbaines, concurrences d'usage, etc.).

Par ailleurs, les productions qui se développent le plus sont l'horticulture et les élevages d'ovins, caprins et autres herbivores. Ce phénomène reflète bien une orientation nouvelle liée à la demande des habitants d'agglomération vers un produit transformé de proximité ou les loisirs (plantes d'ornement ou loisirs équestres).

Une structure familiale en élevage, une forte baisse de la main-d'œuvre dans les secteurs viticoles en crise

Comme sur l'ensemble du territoire français, les exploitations du Beaujolais se sont agrandies. Pour autant, elles l'ont fait sans accueillir significativement plus de main d'œuvre. La structure de la main d'œuvre au sein des élevages a peu évolué entre 2000 et 2010 et reste organisée autour de la main d'œuvre familiale voire de la seule personne du chef d'exploitation.

Le salariat est en revanche très présent en viticulture mais seul le secteur des crus ne connaît pas une baisse significative de sa main d'œuvre.

Les circuits courts partie prenante de l'identité viticole ; la bio en retrait

Les circuits courts et la vente directe sont très présents en viticulture mais ne constituent qu'un débouché parmi d'autres, sans être l'orientation commerciale principale des exploitations.

Les activités d'hébergement restauration sont bien développées dans le Beaujolais, essentiellement en lien avec la viticulture mais aussi avec l'offre touristique du Beaujolais vert.

Par ailleurs et malgré sa progression, l'agriculture biologique reste moins présente qu'en moyenne dans le département.

Un territoire agricole aux dynamiques contrastées

Malgré une double identité, viticole et élevage bovin, les dynamiques du territoire sont différentes d'un secteur à l'autre.

En viticulture, le secteur des crus résiste mieux à la crise avec un meilleur renouvellement des exploitations et des pertes de surface moins fortes que dans les autres secteurs viticoles.

En élevage, le haut beaujolais conserve une identité allaitante marquée avec un agrandissement important des exploitations qui se maintiennent tandis que l'ouest rhodanien, traditionnellement plus laitier, voit les surfaces des allaitant et des ovins-caprins progresser en raison des difficultés de la filière laitière.

Chiffres clefs du recensement agricole 2010

Communes du **Scot Beaujolais**

Communes	Exploitations en 2010	Exploitations en 2000	SAU des exploitations en 2010	SAU des exploitations en 2000	Évolution 2000-2010 SAU des exploit. (en %)	SAU moy. des exploitations en 2010	Orientation technico économique en 2010
Affoux	10	14	359	450	-20%	36	Bovins lait
Aigueperse	19	35	981	1 039	-6%	52	Bovins viande
Alix	4	8	98	122	-20%	25	Viticulture
Ambérieux	9	11	483	572	-16%	54	Céréales et oléoprotéagineux (COP)
Amplepuis	47	66	2 618	2 534	3%	56	Bovins mixte
Ancy	26	41	734	826	-11%	28	Polyculture et polyélevage
Anse	32	38	467	425	10%	15	Polyculture et polyélevage
Les Ardillats	29	39	954	953	0%	33	Polyculture et polyélevage
Arnas	31	43	763	1 060	-28%	25	Polyculture et polyélevage
Avenas	9	9	359	313	15%	40	Autres herbivores
Azolette	5	6	280	238	18%	56	Granivores mixtes
Bagnols	27	41	367	465	-21%	14	Viticulture
Beaujeu	45	63	322	429	-25%	7	Viticulture
Belleville	18	33	395	483	-18%	22	Viticulture
Belmont-d'Azergues	1	1	1	7	-86%	1	Viticulture
Blacé	48	79	494	667	-26%	10	Viticulture
Le Bois-d'Oingt	18	20	185	193	-4%	10	Viticulture
Bourg-de-Thizy	19	17	947	938	1%	50	Bovins mixte
Le Breuil	10	18	242	317	-24%	24	Viticulture
Cenves	15	30	721	758	-5%	48	Autres herbivores
Cercié	30	32	608	428	42%	20	Viticulture
Chambost-Allières	11	17	634	673	-6%	58	Autres herbivores
Chamelet	16	20	156	212	-26%	10	Viticulture
La Chapelle-de-Mardore	12	12	353	348	1%	29	Bovins mixte
Charentay	52	67	1 035	1 109	-7%	20	Viticulture
Charnay	22	28	334	303	10%	15	Viticulture
Chasselay	31	47	510	621	-18%	16	Polyculture et polyélevage
Châtillon	13	26	472	526	-10%	36	Viticulture
Chazay-d'Azergues	5	10	132	314	-58%	26	Fruits et autres cultures permanentes
Chénas	42	60	330	360	-8%	8	Viticulture
Chénelette	6	10	313	367	-15%	52	Bovins lait
Les Chères	18	25	381	521	-27%	21	Fleurs et horticulture diverse
Chessy	6	9	183	176	4%	31	Viticulture
Chiroubles	61	76	370	502	-26%	6	Viticulture
Civrieux-d'Azergues	3	5	63	58	9%	21	Polyculture et polyélevage
Claveisolles	21	35	1 187	1 042	14%	57	Bovins mixte
Cogny	25	55	301	488	-38%	12	Viticulture
Corcelles-en-Beaujolais	37	46	546	543	1%	15	Viticulture
Cours-la-Ville	18	24	687	579	19%	38	Bovins mixte
Cublize	16	19	545	604	-10%	34	Polyculture et polyélevage
Dareizé	18	28	590	659	-10%	33	Polyculture et polyélevage
Denicé	41	82	417	691	-40%	10	Viticulture
Dième	4	6	310	348	-11%	78	Bovins mixte
Dracé	24	31	1 413	1 407	0%	59	Polyculture et polyélevage
Émeringes	14	20	124	138	-10%	9	Viticulture
Fleurie	113	147	829	934	-11%	7	Viticulture
Frontenas	7	10	156	143	9%	22	Viticulture
Gleizé	37	55	473	516	-8%	13	Viticulture
Grandris	6	13	650	612	6%	108	Bovins mixte
Jarnioux	11	23	125	217	-42%	11	Viticulture
Joux	15	28	586	755	-22%	39	Bovins mixte
Juliénas	51	78	413	487	-15%	8	Viticulture
Jullié	40	57	370	365	1%	9	Viticulture
Lacenas	15	22	168	173	-3%	11	Viticulture
Lachassagne	7	11	136	158	-14%	19	Viticulture
Lamure-sur-Azergues	8	12	435	439	-1%	54	Bovins mixte
Lancié	23	34	298	327	-9%	13	Viticulture
Lantignié	63	85	510	496	3%	8	Viticulture
Légnay	12	13	106	136	-22%	9	Viticulture
Létra	43	54	417	524	-20%	10	Viticulture
Liergues	27	51	424	470	-10%	16	Viticulture
Limas	11	14	92	82	12%	8	Polyculture et polyélevage
Lozanne	12	12	169	169	0%	14	Polyculture et polyélevage
Lucenay	18	33	312	387	-19%	17	Polyculture et polyélevage
Marchamp	31	54	355	427	-17%	11	Viticulture
Marcilly-d'Azergues	6	12	123	143	-14%	21	Fruits et autres cultures permanentes
Marcy	10	21	150	169	-11%	15	Viticulture

Communes	Exploitations en 2010	Exploitations en 2000	SAU des exploitations en 2010	SAU des exploitations en 2000	Évolution 2000-2010 SAU des exploit. (en %)	SAU moy. des exploitations en 2010	Orientation technico économique en 2010
Marcy	10	21	150	169	-11%	15	Viticulture
Mardore	8	13	445	493	-10%	56	Bovins mixte
Marnand	10	10	892	622	43%	89	Bovins mixte
Meaux-la-Montagne	7	6	421	359	17%	60	Bovins mixte
Moiré	8	12	100	126	-21%	13	Viticulture
Monsoles	16	23	519	531	-2%	32	Granivores mixtes
Montmelas-Saint-Sorlin	13	21	140	242	-42%	11	Viticulture
Morancé	25	47	409	435	-6%	16	Polyculture et polyélevage
Odenas	59	85	559	621	-10%	9	Viticulture
Oingt	18	16	169	177	-5%	9	Viticulture
Les Olmes	6	10	75	102	-26%	13	Polyculture et polyélevage
Ouroux	22	28	994	954	4%	45	Autres herbivores
Le Perréon	67	95	413	561	-26%	6	Viticulture
Pommiers	33	49	385	414	-7%	12	Viticulture
Pontcharra-sur-Turdine	12	14	309	304	2%	26	Polyculture et polyélevage
Pont-Trambouze	2	3	203	225	-10%	102	Bovins viande
Pouilly-le-Monial	18	29	162	199	-19%	9	Viticulture
Poule-les-Écharmeaux	14	27	474	611	-22%	34	Bovins mixte
Propières	11	16	639	545	17%	58	Bovins mixte
Quincé-en-Beaujolais	121	154	831	912	-9%	7	Viticulture
Quincieux	45	39	1 093	1 225	-11%	24	Polyculture et polyélevage
Ranchal	5	7	153	198	-23%	31	Bovins lait
Régnié-Durette	103	118	778	834	-7%	8	Viticulture
Rivolet	25	36	514	475	8%	21	Viticulture
Ronno	25	29	1 091	1 197	-9%	44	Bovins mixte
Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais	30	45	264	341	-23%	9	Viticulture
Les Sauvages	18	20	804	895	-10%	45	Bovins mixte
Saint-Appolinaire	3	4	88	94	-6%	29	Ovins et caprins
Saint-Bonnet-des-Bruyères	25	40	1 181	1 064	11%	47	Bovins mixte
Saint-Bonnet-le-Troncy	16	17	622	542	15%	39	Bovins lait
Saint-Christophe	19	27	864	784	10%	45	Volailles
Saint-Clément-de-Vers	8	15	293	352	-17%	37	Granivores mixtes
Saint-Clément-sur-Valsonne	13	15	574	508	13%	44	Autres herbivores
Saint-Cyr-le-Chatoux	7	6	123	125	-2%	18	Ovins et caprins
Saint-Didier-sur-Beaujeu	18	24	328	442	-26%	18	Polyculture et polyélevage
Saint-Étienne-des-Oullières	66	98	916	845	8%	14	Viticulture
Saint-Étienne-la-Varenne	39	64	362	554	-35%	9	Viticulture
Saint-Forgeux	24	36	1 038	1 131	-8%	43	Bovins lait
Saint-Georges-de-Reneins	45	63	1 282	1 673	-23%	28	Polyculture et polyélevage
Saint-Igny-de-Vers	25	44	785	824	-5%	31	Bovins viande
Saint-Jacques-des-Arrêts	12	15	542	597	-9%	45	Polyculture et polyélevage
Saint-Jean-d'Ardières	39	44	477	526	-9%	12	Viticulture
Saint-Jean-des-Vignes	8	10	173	115	50%	22	Viticulture
Saint-Jean-la-Bussière	21	28	1 099	1 114	-1%	52	Bovins mixte
Saint-Julien	34	57	444	534	-17%	13	Viticulture
Saint-Just-d'Avray	14	21	485	505	-4%	35	Autres herbivores
Saint-Lager	71	78	601	754	-20%	8	Viticulture
Saint-Laurent-d'Oingt	54	62	433	598	-28%	8	Viticulture
Saint-Loup	23	28	627	698	-10%	27	Polyculture et polyélevage
Saint-Mamert	6	7	242	246	-2%	40	Bovins mixte
Saint-Marcel-l'Éclairé	10	9	333	348	-4%	33	Bovins mixte
Saint-Nizier-d'Azergues	7	12	290	306	-5%	41	Bovins mixte
Sainte-Paule	29	36	435	431	1%	15	Viticulture
Saint-Romain-de-Popey	49	55	1 070	1 139	-6%	22	Polyculture et polyélevage
Saint-Vérand	62	76	1 060	1 129	-6%	17	Viticulture
Saint-Vincent-de-Reins	18	22	938	953	-2%	52	Bovins mixte
Taponas	12	12	921	905	2%	77	Polyculture et polyélevage
Tarare	4	13	154	228	-32%	39	Bovins lait
Ternand	31	34	232	382	-39%	7	Viticulture
Theizé	38	52	395	550	-28%	10	Viticulture
Thel	8	12	213	309	-31%	27	Bovins mixte
Thizy	2	5	5	59	-92%	3	Autres herbivores
Trades	9	14	519	465	12%	58	Bovins mixte
Valsonne	13	15	524	534	-2%	40	Autres herbivores
Vaux-en-Beaujolais	59	82	448	529	-15%	8	Viticulture
Vauxrenard	33	51	403	558	-28%	12	Viticulture
Vernay	5	7	276	200	38%	55	Bovins mixte
Villefranche-sur-Saône	12	12	88	79	11%	7	Polyculture et polyélevage
Ville-sur-Jarnioux	19	26	201	315	-36%	11	Viticulture
Villié-Morgon	164	209	1 307	1 420	-8%	8	Viticulture

Lexique

Artificialisation

L'artificialisation des sols résulte de l'urbanisation, au sens large, des espaces agricoles et naturels (par définition non-artificialisés) au profit de l'habitat, des infrastructures de transports, des locaux d'entreprises, des chantiers et des carrières.

Espaces agricoles

Au sens de Spot-Thema, les espaces agricoles correspondent à trois types d'occupation du sol observés par satellite : cultures permanentes, cultures annuelles et prairies. L'interprétation de l'image satellitaire fait fit d'un lien quelconque de ces espaces à une exploitation agricole. Par ailleurs, ces espaces agricoles intègrent notamment les chemins et haies agricoles et peuvent inclure du bâti diffus.

La surface agricole utile (SAU) dénombre pour sa part la somme des parcelles cultivées et déclarées au recensement agricole par les agriculteurs qui les exploitent.

La surface d'espaces agricoles observée par Spot-Thema est donc plus élevée que celle comptabilisée par le Recensement agricole.

Circuits courts

Mode de commercialisation des productions agricole regroupant la vente directe du producteur au consommateur et la vente via un intermédiaire unique (restaurateur, commerçant, grandes et moyennes surfaces).

Diversification

Activité qui ne relève pas directement de la production agricole mais qui peut lui être complémentaire. La transformation des produits agricoles (lait, huile, viande, fruits) en fait partie, de même que la transformation de bois, l'aquaculture, l'hébergement, la restauration, les acti-

vités de loisirs, l'artisanat, la production d'énergie renouvelable ou le travail à façon, ce dernier relevant d'une prestation de services (pour le compte d'une autre exploitation ou d'un tiers non agricole comme les collectivités).

Exploitation individuelle / forme sociétaire

Dans une exploitation agricole individuelle, l'activité est exercée par un exploitant seul ou avec les membres de sa famille qui peuvent avoir le statut de co-exploitant, conjoint collaborateur, aide familial, salarié. Les biens personnels et professionnels ne sont pas distincts.

Les formes sociétaires (GAEC, EARL, SARL, SCEA) ont des règles juridiques de fonctionnement propres. Elles distinguent le patrimoine privé du patrimoine professionnel, facilitent l'association de différentes générations et peuvent permettre l'amélioration des conditions d'exploitation (regroupement de moyens, partage du temps de travail) et améliorer la pérennité de la structure, par une transmission plus progressive des éléments de l'exploitation.

Installation aidée

L'information exhaustive du nombre de nouvelles installations n'est pas disponible. L'information existe seulement pour celles qui ont bénéficié de l'aide à l'installation. Pour y avoir accès, il faut remplir quelques conditions, notamment être âgé de 18 à 39 ans, avoir une formation agricole et établir un projet et des prévisions économiques pour les 5 premières années de fonctionnement.

Penap

Protection des espaces naturels et agricoles périurbains, démarche à l'initiative du Département du Rhône en application de la loi sur le Développement des territoires ruraux du 23 février 2005.

Production brute standard (PBS)

Décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients. Ces coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation par hectare ou par tête d'animaux présents hors toute aide. Pour la facilité de l'interprétation, la PBS est exprimée en euros, mais il s'agit surtout d'une unité commune qui permet de hiérarchiser les productions entre elles.

La variation annuelle de la PBS d'une exploitation ne traduit donc que l'évolution de ses structures de production (par exemple agrandissement ou choix de production à plus fort potentiel) et non une variation de son chiffre d'affaires.

Orientation technico-économique des exploitations (Otex)

La contribution de chaque culture et cheptel permet de classer l'exploitation agricole dans une orientation technico-économique selon sa production principale.

À partir du total des PBS de toutes ses productions végétales et animales, une exploitation agricole est classée dans une classe de dimension économique des exploitations :

- **petites exploitations** : 0 à 25 000 euros de PBS
- **moyennes exploitations** : 25 000 à 100 000 euros de PBS
- **grandes exploitations** : plus de 100 000 euros de PBS

Secret statistique

Les règles régissant le secret statistique sont issues de la loi de 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Ces règles stipulent qu'aucune donnée individuelle ne soit diffusée. De la même manière, les données ne sont pas diffusées si moins de 3 exploitations sont concernées ou si une exploitation représente plus de 85 % de la variable considérée. Enfin, pour éviter que par opération puisse-t-être retrouvées des données couvertes par les règles précédentes, est appliqué un secret statistique « induit ».

Signe de qualité

Correspond aux exploitations ayant au moins une production qui bénéficie notamment d'une Indication géographique protégée, d'une Appellation d'origine contrôlée ou protégée, d'un label rouge, ou d'un certificat de conformité.

Surface agricole utile (SAU)

La SAU du recensement agricole de 2010 est la SAU des exploitations, à ne pas confondre avec la SAU communale. Contrairement à cette dernière, elle ne peut pas être comparée à la superficie communale. C'est la localisation du siège d'exploitation qui rattache l'intégralité de sa SAU à une commune indépendamment de la localisation des parcelles.

Unité de travail annuel (UTA)

Mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef d'exploitation compris), d'autre part de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des entreprises de travaux agricoles et coopératives d'utilisation du matériel agricole).

L'observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels

L'observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels est né des réflexions engagées dans le département du Rhône à l'occasion de la démarche Penap*, de l'élaboration de documents de planification tels que les Scot et fait suite au travail partenarial «agriculture, urbanisme et territoires» animé par les services de l'État.

A travers ces portraits de territoires, réalisés pour chacun des Scot, EPCI et territoires agricoles homogènes du département, les partenaires de l'observatoire souhaitent apporter aux acteurs du territoire des éléments de connaissance et d'analyse sur l'agriculture et les espaces agricoles.

L'objectif est de hisser au rang des priorités les enjeux qui en découlent pour qu'ils soient pleinement pris en compte dans les projets d'aménagement de demain.

* Protection des espaces naturels et agricoles périurbains, démarche à l'initiative du Département du Rhône en application de la loi DTR du 23 février 2005.

Les travaux de l'Observatoire des **Espaces agricoles et naturels** sont l'expression d'un partenariat entre le Département du Rhône et l'État, en association avec les syndicats de Scot.

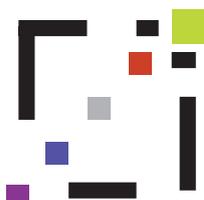
Nous remercions également la Safer Rhône-Alpes et la Chambre d'agriculture du Rhône pour leur contribution et participation active à l'élaboration de cette publication.



Document en ligne sur www.urbalyon.org menu « Observatoire Espaces agricoles et naturels »

D'autres études concernant les espaces agricoles et naturels sont également disponibles sur le site Internet de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

Agence d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération lyonnaise



18 rue du lac - BP 3129 - 69402 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 63 43 70 - Télécopie 04 78 63 40 83
www.urbalyon.org

Communauté urbaine de Lyon, Sepal, Etat, Département du Rhône, Région Rhône-Alpes, Villes de Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Bourgoin-Jallieu, Tarare, Communautés d'agglomération Porte de l'Isère, ViennAgglo, Communautés de communes du Pays de l'Arbresle, du Pays Morantais, du Pays de l'Ozon, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, Syndicats mixtes du Beaujolais, de la Boucle du Rhône, de l'Ouest lyonnais, des Rives du Rhône, du Scot du Bassin d'Annonay, du Scot de la Dombes, du Scot des Monts du Lyonnais, du Scot Nord-Isère, du Scot Val de Saône-Dombes, Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc Miribel Jonage, CCI de Lyon, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Sytral, Epora, Ademe, Pôle métropolitain, Caisse des dépôts et consignations, Opac du Rhône, Grand Lyon Habitat.

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Coordination de l'Observatoire : **Laurence Berne** 04 78 63 43 50 l.berne@urbalyon.org
Equipe d'étude : **Thomas Ribier, Marc Lauffer**
Infographie : Agence d'urbanisme